



Abbé PUNTELLO  
Curé de Montferrat

# MONTFERRAT

NOTES

D'HISTOIRE CIVILE ET RELIGIEUSE



## Le blason du village

Commune de Montferrat (armorial des communes de Provence de Bresc Aups 1867).

"Le blason a été attribué à l'enregistrement d'Hozier, conseiller du roi, garde de l'Armorial général de France, Bibliothèque Nationale, en 1697-1707, volume Arm.1-1301, bl. I 184".

La commune a payé vingt livres pour cet enregistrement. L'ordonnance d'attribution a dû lui être adressée à cette époque.

Lecture héraldique : d'argent à un rocher de sable surmonté de trois molettes du même (c'est-à-dire écu blanc à un rocher noir surmonté de trois molettes d'éperon également noires).

Les couleurs de la commune doivent donc être à prédominance blanche avec du noir.

"Le blason peut être timbré de la couronne communale murale d'or à deux tours", la molette d'éperon est une étoile à six branches percée en son milieu.

(Extrait d'un article de G. PERLOT publié dans l'Echomusée n°9 – 1996)

## PREAMBULE

*Dans ce long désert, abrupt mais fort pittoresque, qui s'étend depuis Rebouillon, aux portes de Draguignan, jusqu'à Comps-sur-Artuby, Montferrat est une "oasis" charmante : tempéré en hiver, frais en été.*

*Quand vient la saison froide, le village semble se pelotonner contre la colline vénérée de Notre-Dame, comme les poussins sous l'aile de la poule, et, tout emmitouflé en ses maisons bien closes, il demeure silencieux et triste.*

*Mais vienne le printemps, aussitôt il se déboutonne et étale, jusqu'au cœur de l'été, sa riche végétation ; ses prés verdoyants et fleuris, ses jardins légumiers, ses arbres chargés de fruits et ses tout petits vignobles qui semblent monter à l'assaut de coteaux.*

*La nature ainsi parée s'agrémente encore au bruit des chutes d'eau, au murmure des ruisseaux courant dans la campagne et dans le village, le long de ses rues, au gazouillis des oiseaux sous le feuillage, au cri-cri des grillons dans l'herbe et au chant de la cigale sur l'écorce des oliviers, pour remplir la vie de charme et de poésie !*

*Vie ! Poésie ! Voilà Montferrat !*

*Sa situation privilégiée entre deux cours d'eau, celui qui vient de la Madeleine et celui qui coule de Pierrepont, en fait un petit "Tivoli" aux habitants gouailleurs et bons vivants.*



*Montferrat est renommé pour son gibier, ses pommes et ses foins. Son vin, peu abondant, est encore un peu vert. Mais en revanche, son huile est copieuse et de première qualité.*

*Le climat est très salubre, l'eau excellente et surabondante ; et il n'y manque que le chemin de fer pour en faire une petite station estivale.*

*Les beaux sites abondent.*

*Nous signalons le quartier si accidenté et si pittoresque de **Bivosque**, celui de **Sainte Mitre**, où se trouvent les ruines d'une ancienne chapelle et qui offre l'un des plus jolis coups d'œil de Montferrat. Le quartier de la **Madéleine**, si riant et si gai, le plus beau de tous, à notre humble avis et le plus digne assurément d'attirer le regard du touriste et de tenter le pinceau du peintre.*

*Nous mentionnerons aussi, au seuil de Montferrat, quand on vient de Draguignan, la charmante position du petit colombier avec sa belle chânaie qui se trouve au-dessus de la plâtrière de Sainte-Anne (propriété de M. GRANET Sidoine). Et un peu plus haut "La Plane", qui offre, sur deux versants, un coup d'œil magnifique (propriété de Madame Veuve GRANET Michel).*

*Nous signalerons encore le "château" et toute la jolie vallée du Baudron jusqu'à Pierrepont et jusqu'aux flancs de Notre-Dame.*

*Pierrepont avec ses sources, ses cascades et son gouffre est une vraie curiosité, l'orgueil de Montferrat.*

*Enfin, l'Ermitage de Notre-Dame, par sa position exceptionnelle, constitue l'un des plus beaux belvédères de Provence. De sa terrasse, la vue s'étend sur le panorama le plus impressionnant dans lequel la grâce le dispute à la magnificence.*

*Que l'on se figure tous ces quartiers peuplés de villas ou de simples pavillons et l'on aura une idée de l'agréable séjour d'été que serait ce pays si on le dotait enfin d'un chemin de fer, car il n'y a que la voie ferrée qui puisse amener une si heureuse transformation en rapprochant Montferrat de Draguignan.*

*Et les environs ne sont pas moins intéressants. Nous pouvons signaler aux amateurs de belles promenades comme buts d'excursion : **Le Tuve**, dans un site merveilleux de sauvagerie et de solitude ; **Châteaudouble**, sur un roc inaccessible et dans un paysage très mouvementé ; le château de la Garde, dans des bois font penser au maquis corse (ruines du vieux château féodal, autrefois repaire de brigands et détruit par Richelieu) ; les ruines de **Saint Paul de Baudron** (vieux château fort dans une situation inexpugnable, rasé en 1380 par les bandes de Charles de Duras) ; le **venteux plateau de Favas** (ruines du vieux castellar de Favas détruit par Charles de Duras en 1380) ; enfin la charmante et pittoresque station de **Mathurine** (panorama splendide, le coup d'œil va jusqu'à la mer).*

*Montferrat est presque à mi-chemin en Draguignan et Comps-sur-Artuby, sur la route de Castellane ; 9 kilomètres seulement le sépare de Bargemon, 8 de Callas et autant de Figanières. Il n'est distant de Châteaudouble que de 4 kilomètres 500.*

*Sa population est honnête, paisible, laborieuse mais sans effort. Les hommes s'adonnent à la chasse et à la pêche de rivière. Quelques-uns sont de réputés chasseurs très loin. Les femmes sont de bonnes ménagères, accortes et... volontiers babillardes.*

*La jeunesse est aimable et sympathique, quoique parfois un peu bruyante et tapageuse.*

*En somme, dans son ensemble, la population de Montferrat est assez intéressante, et c'est avec plaisir que nous avons employé nos loisirs à écrire cette petite notice locale.*

*Bon accueil lui soit fait !*

V. PUNTELLO, Curé  
Montferrat le 8 septembre 1912.  
Nativité de la T.S. Vierge  
fête de Notre-Dame de Beauvoir

# MONTFERRAT



## CHAPITRE I

### Etymologie du nom

Le mot "Montferrat" peut avoir plusieurs étymologies, toutes également vraisemblables, selon l'angle sous lequel on se place.

Et d'abord, les étymologies latines :

*Mons ferax*, qui veut dire montagne fertile. N'appelle-t-on pas, en effet en provençal, la *ferai* un quartier arrosé et productif ?

Il est curieux de remarquer, ici, que tous les pays qui portent le même nom sont des pays arrosés et fertiles, par exemple le *Montferrat* italien, arrosé par le Pô et raviné par une infinité de ruisseaux qui en font le jardin de l'Italie, et *Montferrat*, village de l'Isère, très arrosé, aussi, et très productif.

*Mons ferus*, montagne sauvage, inculte. En effet, hérissée, à l'origine, de forêts sombres, la colline de Montferrat pouvait avoir un aspect sauvage.

*Mons ferarum*, montagne giboyeuse, peuplée de bêtes sauvages. Cela a pu être, a été certainement.

*Mons ferratus*, montagne qui contient du fer.

Que le sol de Montferrat contienne du fer, rien d'improbable, mais encore faut-il, si l'on veut que ce soit là l'origine de son nom, que l'on ait exploité, au début, des mines de fer. Or, de cela aucune trace apparemment.

Mons farris ou farracens, montagne riche en céréales, blé, seigle, froment...

Mons farrarium, colline peuplée de granges ou de maisons rustiques.

Telles sont les étymologies latines et il y en a d'autres que nous omettons, celles-ci nous laissant déjà assez perplexes.

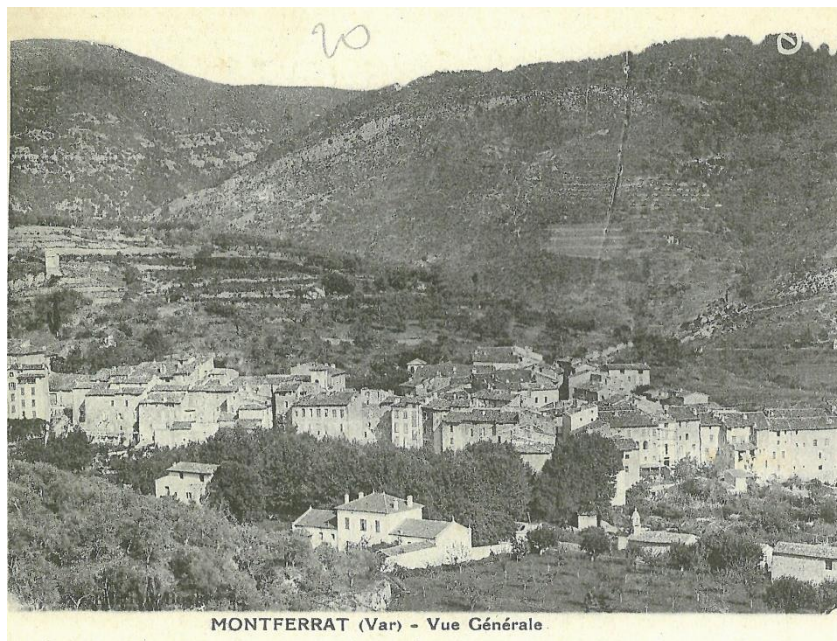
Ce n'est pas tout. Il y a encore l'étymologie celtique.

Les celtisants font dériver Montferrat du celte Mund, fermeture et fahrt, passage ; le mot Montferrat désignerait donc, en langue celtique, toute position stratégique, tout point fortifié défendant un passage quelconque : col, pas ou défilé.

Et ce qui est curieux c'est que c'est bien le cas de notre Montferrat, comme nous le verrons par la suite. Cela n'est pas pour dissiper notre perplexité et nous restons dans l'embarras du choix. (1)

Que chacun de nos aimables lecteurs choisisse donc parmi ces étymologies celle qu'il lui plaira. Pour notre compte, nous renonçons à ergoter davantage là-dessus.

*1 dans la recherche de ces étymologies, nous avons été aidés par M. l'abbé Peracca, curé de Saint-Paul de Fayence, qui s'occupe beaucoup d'histoire et a écrit même une remarquable monographie sur la "Haute Vallée de Suse"*



## CHAPITRE II

Quelque pénible pour nous qu'en soit l'aveu, il faut bien que nous le disions : sur les origines de notre charmant petit pays nous n'avons aucun document écrit, mais seulement des traditions et des conjectures assez plausibles du reste.

L'Histoire, en, effet, nous parle d'expéditions de Gaulois, hommes venus du Nord à la conquête du Midi.

Or, il faut savoir que ces expéditions n'étaient pas seulement militaires, c'étaient de véritables migrations de peuples, hommes, femmes, vieillards, enfants, en quête de pays vierges dont ils voulaient être les premiers occupants pour y couler doucement leurs jours. De fait, une émigration gauloise qui se rendait en Italie, passant par nos contrées, y laissa quelques familles qui établirent leur centre de résidence à Bargemon. (Sauzède : *Histoire religieuse de Bargemon*).

Mais d'autres émigrations suivirent, et, à chacune d'elles, les nouveaux venus refoulaient les anciens déjà établis. De là, des attaques, des batailles et des massacres. On se battait pour avoir une place au soleil. L'instinct de la conservation poussa sans doute les habitants à se réfugier en des lieux sûrs et abrités, dans les forêts et spécialement sur les hauteurs.

La cime escarpée de Montferrat, qui offrait un asile naturel inviolable, reçut ainsi des familles fugitives qui s'y établirent et s'y fortifièrent.

Le vieux castelar de Saint-Paul de Baudron et celui de Favas prirent naissance de la même manière. Telle est donc l'origine de notre pays dont l'histoire, comme on voit, remonte très haut, puisqu'elle remonte aux gaulois.

La conquête romaine devait lui donner un autre relief. L'abondance de ses eaux, la fertilité de son sol et la pureté de son ciel ne pouvaient que séduire les nouveaux dominateurs.

Mais ce qui devait le rendre plus précieux encore à leurs yeux c'est sa position stratégique incomparable.

On connaît la tactique des Romains qui, pour tenir plus sûrement en respect les pays conquis, les enserraient dans un réseau étroit de route militaires, le long desquelles ils établissaient, de distance en distance, des relais de postes défendus par les "castella" ou forts.

Ces forts étaient invariablement établis sur les hauteurs, en des lieux inaccessibles à l'ennemi, et l'on sait si les Romains excellaient dans l'art de choisir les positions stratégiques.

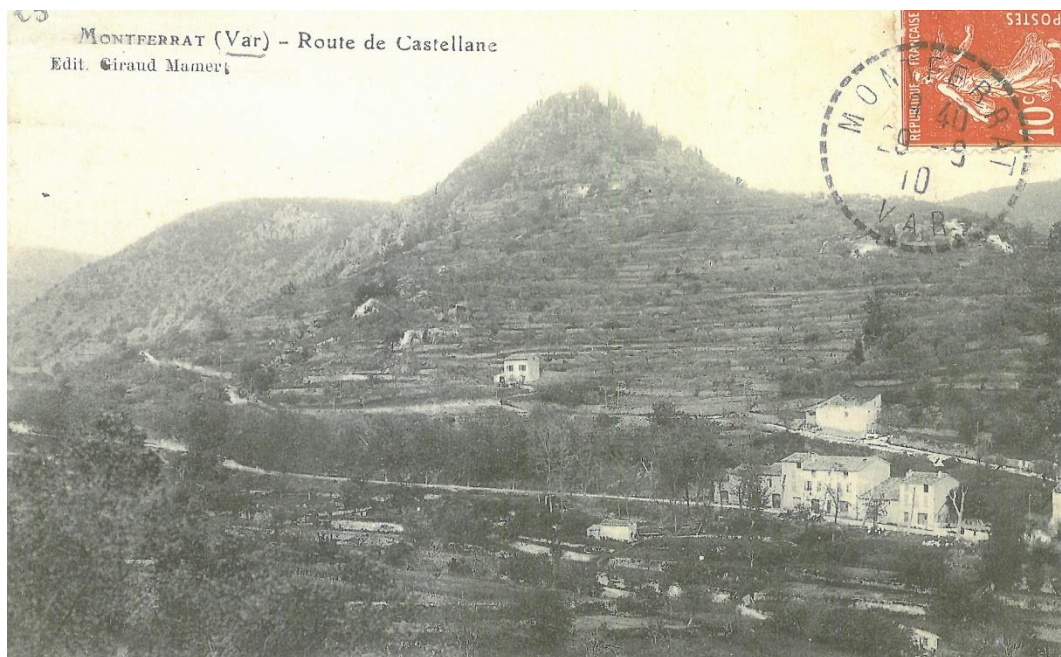
Or, une fois la route créée de Draguignan à Castellane, les romains pouvaient-ils n'être pas frappés par la position exceptionnelle de Montferrat au point de vue stratégique (toujours du sommet de Notre-Dame, s'entend) ?

Et de fait, ils y établirent un castellum comme, du reste, à Châteaudouble et à La Garde, et, jusqu'à la fin de l'Empire, le fort se dressa sur la vallée comme une sentinelle vigilante et redoutée.

Avouons qu'il ne pouvait être mieux placé pour commander les passages dangereux, les coupe-gorges de la route et surveiller les points suspects par où les pillards pouvaient déboucher.

Aujourd'hui encore, à tant de siècles de distance, on ne peut regarder la cime de Notre-Dame sans que l'esprit évoque aussitôt la silhouette imposante de son enceinte rectangulaire, flanquée de tours, et l'on s'imagine sans peine que son aspect seul dut inspirer la crainte à l'ennemi et la confiance à l'habitant, car ils étaient sûrs d'y trouver, l'un le châtiment de sa téméraire audace ; l'autre, un refuge inviolable pour lui et sa famille.

Les castella de Montferrat, de La Garde et de Châteaudouble étaient, pour ainsi dire, reliés entre eux par leurs hautes tours placées en vue les unes des autres. C'est par elles qu'ils se transmettaient les nouvelles.



Fallait-il, par exemple, annoncer l'approche de quelque péril venant du côté de Favas ou bien des hauteurs de Mathurine ? Vite, les soldats du fort de Montferrat allumaient sur leurs tours un grand feu dont la flamme pendant la nuit et la fumée pendant le jour s'apercevaient du château de La Garde. Celui-ci, de son côté, passait le signal au fort de Châteaudouble, et ainsi de suite jusqu'au chef-lieu pour avertir les chefs militaires qui partaient aussitôt avec les secours. C'est ainsi que les Romains pouvaient facilement exercer la police sur les routes et venir à bout promptement des rebelles ou des pillards.

A l'époque romaine, il y avait donc un fort à Montferrat, sur le sommet de Notre-Dame, et la garnison qui l'occupait accrut le nombre de sa population gauloise qui, après sa fusion avec les Romains, fut appelée gallo-romaine.



## CHAPITRE III

### Montferrat sous l'ère chrétienne

En quel temps Montferrat reçut-il la foi chrétienne ?

Nous l'ignorons ; nous savons seulement, par nos traditions provençales, que l'Évangile fut prêché chez nous dès le premier siècle de l'ère chrétienne : saint Lazare à Marseille, saint Maximin à Aix et notre grande Madeleine à la Sainte-Baume.

Mais ce n'est qu'au IV<sup>e</sup> siècle que l'on aperçoit bien les Églises constituées. Persécutée, pauvre, sans armées, sans alliés, l'Église, avec l'aide de Dieu, avait fini par conquérir le monde. Et, selon une parole célèbre "les Evêques étaient en train de faire la France comme les abeilles font leurs ruches".

Il est donc permis de croire que c'est à cette époque que remonte l'antique paroisse de Montferrat sous le vocable de Notre-Dame de Beauvoir.



Notre Dame de Beauvoir (ou Beauvezer)

Pendant les grandes invasions, au Ve siècle, nos paisibles populations déjà chrétiennes virent passer le torrent dévastateur des hordes barbares : les Wisigoths, les Ostrogoths et les Arabes d'Espagne. Les francs parurent ensuite refoulant les Goths en Italie et les Maures en Espagne.

Mais que de guerres et que de destructions !

Que de sang versé et aussi de larmes !

Montferrat dut sans doute à la protection de Notre-Dame de Beauvoir d'échapper à une destruction complète. Il faut dire aussi qu'en ces temps calamiteux, la conduite du clergé fut admirable. Il se dressa de toute sa force morale pour prêcher la charité et l'oubli de soi-même.

Il s'interposa pour dompter la violence des envahisseurs, rendre aux populations le courage et relever de leurs ruines les villages.

Ce furent des Moines qui contribuèrent surtout au relèvement de Montferrat (Dom Besse : Abbayes et Prieurés de l'ancienne France).

Des bénédictins de la célèbre abbaye de Villeneuve-lès-Avignon, vinrent s'établir à Notre-Dame pour diriger la paroisse et fertiliser le sol. Car, ces moines n'étaient pas seulement hommes de prières c'étaient aussi des hommes de travail. Ils étaient agriculteurs et ils

apprirent à nos pères l'art de retourner la glèbe, l'art de se nourrir de la terre, car jusque-là, nos ancêtres avaient surtout vécu des produits de la chasse, le sol étant couvert d'immenses forêts. Vouons une éternelle reconnaissance aux moins qui vinrent s'établir chez nous.

Nous leur devons la fertilité de notre pays. Ils abattirent de leurs propres mains les forêts, et à leur place, ils passèrent la charrue, semèrent les grains et couronnèrent ainsi notre beau pays de belles et riches moissons jamais vues.

Montferrat connut alors une certaine aisance. Nos ancêtres vécurent heureux sous la douce et paternelle autorité des moines. Un proverbe de ce temps-là disait : *A l'ombre de la crosse il fait bon vivre.*

Hélas ! Rien ne dure en ce monde et un beau jour les moines disparurent.

Les habitants du vieux Montferrat alors à un seigneur quelconque. Car, il leur fallait un protecteur contre les bandes d'incendiaires et de pillards qui, de ce temps-là, pullulaient sur les routes de France.

Ainsi naquit la Féodalité, du besoin qu'avaient les faibles de se faire protéger par une puissance voisine et forte, vu que l'Etat encore embryonnaire, était faible et impuissant.

Quel fut le seigneur auquel se donna Montferrat ?

Nous l'ignorons. Mais nous avons une preuve du fait : les ruines du vieux château féodal.

Et, à voir encore les dimensions du peu qui reste de ses murs, à en juger par sa masse colossale, ce ne devait pas être un petit château pour rire... bien que nous n'ayons malheureusement aucun document écrit, nous pouvons, d'après les données de l'histoire, nous représenter ce qu'était Montferrat à cette époque.

Les habitants sont de paisibles cultivateurs, mais les routes sont infestées de brigands. Qui les défendra contre eux ? Le seigneur. Car, le seigneur est soldat, et de plus, chef de soldats, il a une armée.

Pendant que le laboureur travaillera la terre pour nourrir le seigneur et son armée, ceux-ci veilleront à sa sécurité. "En ce temps-là, dit une chronique, les rois, comtes, nobles et tous chevaliers, afin d'être prêts à toute heure, tenaient leurs chevaux dans la salle où ils couchaient avec leurs femmes".

Le seigneur à qui tant d'existences sont confiées ne dort pas dans sa demeure princière, il sommeille la main sur son épée. Son château n'est qu'un camp et un refuge. De la paille et des tas de feuilles jonchent le pavé de la salle ou de la cour ; c'est là qu'il couche avec ses cavaliers, n'ôtant un éperon que s'il a chance de dormir.

Les meurtrières laissent à peine entrer le jour : il s'agit avant tout de ne pas recevoir de flèches.

Aussi, Jacques Bonhomme est à l'abri. On ne l'égorgera plus comme un mouton, on ne l'emmènera plus captif, avec sa famille. Il ose labourer, semer, espérer ; à la moindre alerte, il sait qu'il trouvera un asile pour lui, pour ses grains et pour ses bestiaux, dans l'enclos inviolable de la forteresse féodale.

Heureusement cette sécurité !

Sans elle, notre pays n'eut jamais été peuplé.

Nous nous étonnons quelquefois quand nous songeons que nos ancêtres vivaient perchés là-haut sur la cime de Notre-Dame, sur un rocher. C'est le malheur des temps qui le voulait ainsi. Nos ancêtres qui vivaient au milieu de perpétuelles alarmes, recherchaient les lieux inaccessibles pour être plus en sûreté. De là-haut, ils pouvaient braver toutes les attaques. Derrière leurs fortes murailles, une poignée seulement d'hommes résolu suffisait pour tenir tête aux plus impétueux assauts.

Au moment du danger, quand l'arrivée des bandes étaient signalée, la cloche de l'église sonnait l'alarme dans le village. Du haut des collines, les cornes de bœufs beuglaient leurs appels rauques dans les campagnes avertissant les paysans de l'approche de l'ennemi. Ceux-ci

abandonnaient aussitôt le sillon, et poussant devant eux le troupeau, escaladaient rapidement les pentes de la colline et venaient s'enfermer au château.

Quand tout le monde était rentré, on dressait le pont-levis. Tous les hommes valides, en armes, étaient aux murailles, murailles hautes et épaisses qui défiaient tous les chocs.

En même temps, par des signaux convenus, le danger était signalé du haut des tours aux habitants de Saint-Paul de Baudron qui se mettaient aussitôt en garde dans leur petit château fort situé dans une situation inexpugnable. Cependant Saint-Paul éloigné de la route avait moins à redouter.

Montferrat, au contraire, défendait le passage et était plus exposé. Aussi subissait-il toutes les attaques. Mais ses habitants se défendaient à merveille sous la conduite de leur seigneur.

D'un côté, ils se sentaient en sûreté derrière les hautes murailles et de l'autre ils invoquaient avec confiance Notre-Dame de Beauvoir et celle qui est "*terrible comme une armée rangée en bataille*" leur donna toujours la victoire. En effet, des embrasures, des mâchicoulis les assiégés criblaient l'ennemi de traits empoisonnés et jetaient sur lui tout ce que leur passaient les femmes : sable brûlant, huile bouillante, plomb fondu, blocs de pierre, etc... Exténués, écrasés, les assaillants lâchaient pied, décimés, anéantis.

Alors, prestement le pont-levis était abaissé et les soldats se jetaient à la poursuite des pillards, l'épée dans les reins et les exterminaient sans merci au pied de la colline.

La forteresse de Montferrat était ainsi devenue redoutable et lorsque les hordes sarrasines du Fraxinet arrivèrent dans nos contrées, elles se contentèrent de passer au plus vite au pied de la colline de Montferrat regardant le fort avec terreur.

Attaquer Montferrat c'était beaucoup de hasard pour un gain minime. Le jeu ne valait donc pas la chandelle.

Et j'imagine que, plus d'une fois, nos ancêtres voyant ainsi défiler de leurs créneaux, ces étranges visiteurs, et devant le mot d'Henri IV, furent tenter de leur crier : "*adieu, messieurs, compliments chez vous mais ne revenez plus !*".

## CHAPITRE IV

### Avant la vie communale la vie seigneuriale

La vie communale, à Montferrat, ne date à proprement parler que de 1300. Avant cette date, c'est la vie seigneuriale : le paysan vit sous la domination absolue du seigneur.

Voyons quelle est la situation.

C'est un fermier, ni plus ni moins.

Le petit lot de terre qu'il occupe n'est pas à lui, il est au seigneur. Mais il le cultive à sa façon et pour lui.

Il a sa demeure propre et sa famille autour de lui. En revanche, il doit payer au seigneur des redevances. Or, comme il ne peut payer en argent (l'argent est rare à cette époque) il paye en nature : blé, bétail, volailles, vin, etc...

Il fournit aussi des services de corps ou corvée, c'est-à-dire qu'il va cultiver les vignes et les terres du seigneur.

Celui-ci reste toujours propriétaire de la terre accordée au vilain. S'il meurt sans héritier, le seigneur reprendra la terre (droit de déshérence). S'il laisse un héritier, celui-ci payera une somme (droit de main morte). Enfin, si le tenancier cède la terre à un autre, il versera encore une somme au seigneur (droit de vente).

Le seigneur se réserve encore la haute jouissance de sa terre.

De là, les droits de chasse, de colombier et de garenne par lesquels, seul, il peut chasser dans ses forêts et sur les terres du vilain ; seul il peut élever des pigeons et des lapins qui vivent de la vie libre des champs, un peu aux dépens des cultures.

Enfin le seigneur a établi sur son domaine des fours, des moulins, des pressoirs. Libre au vilain de s'en servir pour cuire son pain, moudre son blé et fouler son vin, mais il payera pour cela une redevance : c'est le droit de banalité.

En somme, la situation du paysan sous la vie seigneuriale n'est pas plus mauvaise que celle d'un fermier de nos jours. S'il a été parfois malheureux, il faut en accuser uniquement les guerres continuelles de l'époque qui du reste appauvrirent aussi bien le seigneur que le paysan, de manière que leur sort était égal.

Nous ne contestons pas néanmoins que le château féodal, d'abord un lieu d'asile, ne soit devenu un repaire de brigands d'où le seigneur sortait pour aller rançonner les voyageurs et piller les terres de ses voisins. Mais ce fut fort rare en Provence, nous pouvons l'affirmer. Nous l'affirmons surtout de Montferrat et nous ne sommes nullement de l'avis de ceux qui disent que les deux châteaux forts de Montferrat et de Saint-Paul échangeaient des flèches. En tout cas, ils ne devaient pas se faire grand mal à cette distance.

C'est donc une exagération et nous sommes persuadés au contraire qu'ils furent toujours très unis et prêts à s'entraider. Ils y étaient forcés, du reste, par le malheur des temps qui, leur faisant courir un égal danger de destruction, les avait fortement pénétrés de ce principe préservateur : l'union fait la force.

Voyons maintenant, quels sont les premiers seigneurs de Montferrat que l'histoire mentionne.

Au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle Montferrat est le fief des seigneurs des Arcs et d'Ampus.

Vers le milieu du siècle, il passa, pour son bonheur, dans l'illustre maison des de Villeneuve – Trans, par le mariage d'Adalasia des Arcs, dame d'Ampus et de Montferrat, avec Armand de Villeneuve.

Son testament est de 1285.

Le premier des de Villeneuve à s'appeler proprement seigneur de Montferrat fut Raymond de Villeneuve, petit fils d'Adalasia et frère de Sainte Roseline. Le premier, en effet, il fit hommage pour Montferrat (1296). Il fut deux fois gouverneur de Marseille (1318-1320). Il

mourut le 15 décembre 1336. C'est sous lui que Montferrat commença à s'affranchir et à devenir effectivement une commune. La chose se fit très heureusement par un libre accord entre les habitants et la famille des de Villeneuve.

A cette époque, sévissait pour diverses causes, la dépopulation des campagnes. Montferrat lui-même déperissait faute de mains d'œuvre.

Pour le repeupler et le ranimer les seigneurs de Villeneuve l'affranchirent. Ils ne devaient pas le regretter. En effet, de ce jour, de nouveaux colons affluèrent et une énergique impulsion fut donnée à la prospérité de notre pays.

C'est en 1300 -date à retenir- qu'eut lieu la première transaction. Elle fut passée avec Hélion de Villeneuve au nom de sa famille. Elle concédait aux habitants du lieu la terre d'Esperel et de Montferrat moyennant une pension annuelle, avec réserve de la juridiction haute (peine de mort), moyenne (prison) et basse (amendes) et des deux tiers de amendes (le reste allait à la Commune).

Cette transaction mémorable de 1300 fut renouvelée en 1439, 1470, 1529, 1530 et 1549, mais toujours pour ajouter aux concessions faites à la commune, par conséquent à son avantage.

Dans la transaction de 1439 (18 octobre), Armand de Villeneuve seigneur de Montferrat, céda à la commune le moulin à farine "situé au-dessous du Baudinard, confrontant la rivière" c'est-à-dire, le moulin actuel qui, comme on le voit, ne date pas d'hier.

La commune acquit ainsi une certaine liberté et une certaine indépendance. Elle devint co-propriétaire et, peut-on dire, co-seigneur avec le seigneur. La juridiction seigneuriale, il est vrai, ne fut pas totalement abolie, elle ne le sera qu'à la Révolution. La Révolution du reste abolira de même la juridiction communale. Mais au point où nous en sommes, la commune de Montferrat a sa juridiction personnelle, elle est maîtresse chez elle, et jusqu'à la Révolution, elle se gouvernera elle-même sous l'autorité du seigneur à peu près comme aujourd'hui elle s'administre sous le contrôle du Préfet.

## CHAPITRE V

### Montferrat sous la vie communale Evènements remarquables

Vers 1380, Montferrat vit passer les farouches bandes de Charles de Duras, cousin de la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence.

Adopté par elle, puis désavoué au profit de Louis d'Anjou, Charles usurpa le titre de roi de Naples, sous le nom de Charles III, envahit le royaume, battit les troupes de la reine l'obligea à se rendre.

Il passa ensuite en Provence, où la reine Jeanne avait des partisans dévoués. Il s'y fit lui-même un parti et ses bandes se mirent à ravager les terres de ceux qui lui étaient opposés. C'est ainsi qu'elles ruinèrent complètement Favas et Saint-Paul de Baudron, qui ne se sont plus relevés depuis (*Sauzède : histoire religieuse de Bargemon*).

Cette circonstance contribua beaucoup à l'agrandissement de Bargemon, car la plupart des Favassiens s'y retirèrent (Girardin : *Descript. histor. du diocèse de Fréjus*). Montferrat grâce à sa prudence à s'abstenir de toute immixtion politique, échappa à cette sauvage répression.

Pour finir l'histoire de Charles de Duras, il fit étouffer la reine Jeanne, dans sa prison, entre deux coussins (1382). Il fut lui-même assassiné (1387).

C'est ici que se place, pour nous, un évènement mémorable : la complète transformation de Montferrat.

Jusque là, nous le savons, le village se trouvait perché, comme un nid d'aigle, sur la colline.

A dater de cette époque, il se déplace.

Les habitants, dont la situation économique s'est beaucoup améliorée, commencent à abandonner leurs vieilles maisons, le vieux village, et viennent s'établir dans la vallée, au pied même de la colline, là où est actuellement Montferrat.

Le nouveau village, cela se conçoit, commença modestement, car il fallait bâtir à neuf, chose qui n'a pu se faire d'un trait, mais de maison en maison, comme d'étape en étape, et au fur et à mesure des ressources pécuniaires. Il suffit de savoir que ce travail commença à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Pendant ce temps, l'ancien village est toujours habité, mais il se dépeuple à proportion que le nouveau se développe. On l'appelle déjà la *vieille ville*.

Néanmoins, l'église, l'antique église de Notre-Dame de Beauvoir demeure toujours la paroisse. Là ont lieu les cérémonies sacrées, là sont administrés les sacrements, là encore sont tenus les registres de la paroisse, là enfin résident toujours les prêtres, en attendant que l'on ait construit, en bas, le nouveau presbytère qui sera l'un des plus beaux du diocèse.

Les morts y sont ensevelis. On y transporte ceux qui meurent au nouveau village. Un tableau de la vie privée à Montferrat, à cette époque, trouve naturellement sa place ici. Esquignons-le brièvement.

Et d'abord on voit apparaître la classe bourgeoise, classe aisée, sinon riche, et qui fournit les consuls, les maires, les principaux magistrats de la localité.

Le paysan, de son côté, s'est amassé un pécule. Avec ce pécule, il s'est acheté la terre qu'il cultive et à laquelle il s'attache pour toujours avec amour.

Son domicile est curieux à étudier. Il comprend trois bâtiments distincts ; un pour les grains, un pour les foin, un troisième pour l'habitation personnelle de la famille.

Dans ce dernier, un feu de sarments et de fagots pétille dans une vaste cheminée garnie d'une crémaillère en fer, d'un trépied, d'une pelle et de gros chenets.

A côté, une marmite, un croc pour en tirer la viande sans se brûler. Tout auprès du foyer, un four pour cuire le pain de ménage, et près du four, un lit très large où le paysan, sa femme, ses enfants, même l'étranger de passage pouvaient aisément trouver place.

Une huche, une table, un banc, un casier à fromage, une cruche, complétaient l'ameublement. On y voyait encore les instruments de travail.

Un gros chien gardait l'habitation, et, sur le toit, des chats sauvages faisaient la chasse aux mulots, aux rats et aux souris.

Dans une étable s'abritait le *bestiali*.

Montferrat avait ses jours de repos et de plaisirs beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, car les fêtes étaient fréquentes et le chômage obligatoire.

Le paysan assistait d'abord aux offices, qu'il n'aurait pas manqués pour tout au monde, puis il ne songeait plus qu'à se divertir ; on buvait, on parlait, on chantait, on dansait, et surtout on riait, on riait à gorge déployée, car le rire de nos pères, le rire gaulois, éclatait partout avec une bruyante unanimité.

Parfois les délasséments étaient plus calmes et presque silencieux. C'était quand les gens s'exerçaient à l'arc, à la balle, aux sauts aux barres, aux courses.

Tout près, sous un large chêne, les vieux, les uns couchés, les jambes croisées et leurs chapeaux un peu abaissés sur les yeux, les autres appuyés sur leurs coudes, jugeaient des coups et rafraîchissaient la mémoire de leur adolescence, prenant un singulier plaisir à voir folâtrer cette inconstante jeunesse.

Les veillées ou réunions du soir tenaient une place capitale dans la vie privée de nos anciens. Là, se racontaient les histoires prodigieuses et terrifiantes des fées, des enchanteurs, des loups-garous, des lutins, des follets. Les matrones surtout, à grand âge et à grande expérience, ne tarissaient point sur les histoires de sort auxquelles tout le monde alors croyait.

Il va sans dire que le dimanche et les jours de fête la bonne chère n'était pas oubliée.

On s'asseyait devant de grandes tables chargées de légumes savoureux, relevés par un lard odorant, chargées aussi à profusion de jambons, de saucisses et de boudins, car nos anciens étaient amateurs de viande de porc. Le tout était arrosé par force rasades d'un vin bien pur et réconfortant.

Arrêtons-nous. L'eau nous vient à la bouche.

A quelle époque commença la nouvelle paroisse ? Nous n'avons pu le savoir. Ce que nous pouvons dire c'est que déjà elle existait en 1546.

A cette date, en effet, Boniface Pignoli, au nom de l'Evêque de Fréjus, Léon des Ursins, fait la visite du diocèse. Venant à Montferrat (27 novembre 1546), il trouve l'église sans toiture et sans vitres ; le cimetière tout ouvert. La nouvelle paroisse existait donc, mais semble-t-il, dans un état d'abandon complet, conséquence des dévastations occasionnées par la guerre entre François 1<sup>er</sup> et Charles-Quint.

On sait que Charles-Quint envahit la Provence en 1536 et qu'on fit le désert devant lui. Il se rabattit sur nos contrées, pillant, saccageant tout, n'épargnant même pas les églises, violant jusque les sépultures.

Boniface Pignoli note, de plus, dans son procès-verbal de visite, qu'il a trouvé le service paroissial très négligé et qu'il a donné ordre au prieur de faire d'abord les réparations nécessaires à l'église et au cimetière, et ensuite de *tenir un curé et un secondaire*. Ceci fait présumer que Montferrat n'avait pas de pasteurs.

En outre, il veut qu'on prêche du dimanche de la Passion à Pâques, qu'on dise une messe tous les jours de la semaine et deux les dimanches et fêtes. Ceci prouve bien l'importance qu'a pris déjà le nouveau Montferrat.

Cinquante-cinq ans après, en 1601, l'évêque Barthélémy de Camelin, visitant en personne notre localité, trouva la modeste église très propre et en bon état.

Trente ans après (1632) il la trouva trop petite pour sa population et il ordonna son agrandissement. Les travaux ne commencèrent sérieusement qu'en 1642 et se poursuivirent pendant plus de vingt ans. L'église fut agrandie aux dépens du presbytère.



La maison curiale ou claustrale, comme on disait alors, était cette grande maison qui existe encore et qui est attenante à l'église, du côté de la façade. C'était, à cette époque-là, un très beau presbytère, un des plus beaux du diocèse. Par une porte dérobée, le clergé pouvait se rendre à l'église sans sortir de chez lui.

La petite nef de l'église fut prise sur le cellier du presbytère et la plus haute tribune sur les chambres. Il suffit d'un simple coup d'œil à l'extérieur pour s'en rendre compte.

L'église de Montferrat, telle qu'elle est aujourd'hui, du moins dans ses dimensions, date donc de cette époque. A remarquer dans l'église le bénitier près de la porte, en entrant (XV<sup>e</sup> siècle). Dans sa simplicité, il fait l'admiration des connaisseurs. Il était d'un seul bloc. Aujourd'hui il est soutenu par des supports en fer. A remarquer aussi le retable du maître-autel, qui est de la pure Renaissance.

Ces deux sujets constituent les seuls trésors artistiques de notre modeste église. Ils n'en font pas moins honneur au bon goût de nos anciens, qui nous les ont transmis.

Nous nous plaisons à les traiter d'ignorants ; ils savaient tout de même faire quelques petits chefs-d'œuvre.

Pour ce qui est du village, le cimetière, autrefois, se trouvait sur la place de l'église, en face de la maison curiale. Nos pères voulaient leurs morts près d'eux. Aujourd'hui nous les voulons le plus loin possible.

En 1831, il fût transféré là où il est actuellement.

Le plus haut four inutilisé, situé au coulet de Pélissier, est très ancien. La commune en devint propriétaire en 1530, mais il avait déjà fait bon usage.

L'aire, à Saint-Roch, est de 1671.

Il y avait une fontaine publique en 1666. Une délibération communale du 3 mai 1666 ordonne, en effet, de faire une petite conque au côté de la fontaine pour y laver les herbes potagères et de donner avis par publication (cet usage est donc immémorial) de la défense de lave dans le grand bassin.

Mais la fontaine actuelle ne daterait que de 1751. Elle n'en a pas moins près de trois cents ans.





De même une horloge communale existait déjà en 1677. Cependant, l'horloge actuelle est de date récente.

L'hôpital est très ancien. En 1666, il s'agrandit d'une chambre "afin que les hommes et les femmes ne couchent pas dans la même". Naïve observation qui fait honneur à la délicate pudeur de nos anciens.

Le pont sur la rivière, en face du lavoir, est aussi ancien que le village. En 1666, il fut endommagé par les eaux pluviales et il subit quelques réparations.

Cent ans après (été 1766) il fut refait à neuf.

Le pont actuel est moderne, mais il occupe la même place que l'ancien.



Le moulin à huile est de 1761. La route qui traverse aujourd'hui le village dans toute sa longueur, suivait autrefois un autre itinéraire. Elle passait à Saint-Roch, traversait la rivière au bout des allées et montait à Saint-Eloi.

Son tracé est encore reconnaissable.

La plus ancienne rue de Montferrat est celle du pont. Elle était même, à cette époque, l'unique rue, *l'entrée du village*. A ce titre, elle a joué, dans le passé, un certain rôle.

Nous l'expliquerons au chapitre de la contagion. En 1707, la commune de Montferrat fut rançonnée par le duc de Savoie, dont les troupes avaient envahi la Provence. Elle fut imposée d'une contribution de guerre de 3.000 livres (Châteaudouble 2500 seulement).

Notre commune se trouva, paraît-il, fort embarrassée pour payer cette contribution. Elle n'avait pas d'argent en caisse. Elle fit appel à la générosité des habitants. Ceux-ci donnèrent alors un bel exemple de patriotisme. Pour trouver cette somme, ils vendirent leurs bagues et bijoux.

Nous venons de passer rapidement en revue tout ce qui a trait à l'établissement et à la formation du nouveau Montferrat, celui que nous habitons.

Ce que nous allons raconter maintenant dans les chapitres suivants ne manquera pas certainement d'intéresser nos lecteurs. Nous poursuivons avec cette confiance.

## CHAPITRE VI

### Les Chapelles

Anciennement, chaque quartier de la commune de Montferrat possédait sa chapelle. La Madeleine est une ancienne paroisse dont sainte Marie-Madeleine était la patronne. L'ancienne église quoique désaffectée depuis longtemps se reconnaît néanmoins encore à des signes extérieurs certains.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les Templiers y établirent la Commanderie d'Espérel passée plus tard aux mains de l'ordre de Malte.

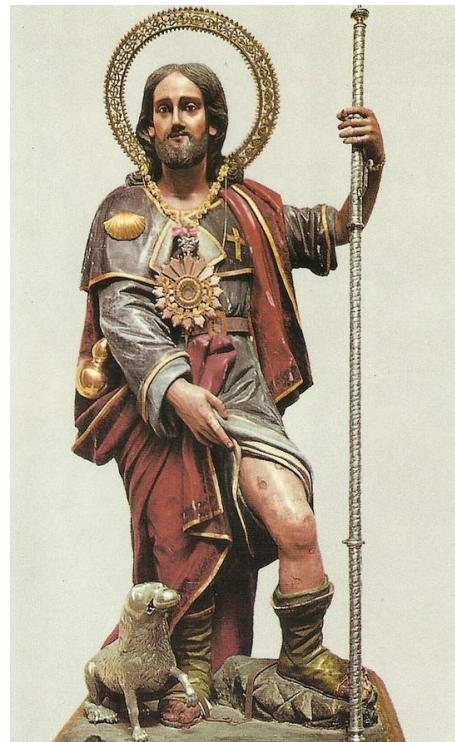
Il y avait également une paroisse à Saint-Paul de Baudron. Elle fut détruite en 1380, en même temps que celle de Favas, par les bandes déchaînées de Charles de Duras (voir chapitre précédent). Elle ne s'est plus relevée depuis. Une chapelle dédiée à saint Pons se trouvait au quartier de ce nom. On en peut voir encore les substructions sur un mamelon.

Une autre chapelle existait à Saint-Eloi, mais il n'en reste plus rien.

Pareillement à Saint-Mitre, il y avait une chapelle dont les murs sont encore debout.

Enfin, les chapelles de Saint-Roch et de Notre-Dame qui feront chacune l'objet d'un article spécial.

### Saint-Roch



Nous n'avons pu savoir la date précise de la fondation de cette chapelle. Elle doit cependant remonter très haut. Qu'on songe que saint Roch fut invoqué dès son vivant même (mort en 1327).

D'autre part, il était en vénération dans la famille des seigneurs de Trans de qui relevait Montferrat. Contemporain de sainte Roseline qui était de Villeneuve, noble lui-même, saint Roch, quand il se rendait en Italie, ne manquait jamais de s'arrêter tantôt à la Celle-Roubaud pour y saluer l'illustre chartreuse et implorer ses prières, tantôt au château de Trans. Il sauva Trans et Draguignan de la peste. Ce qui le rendit populaire dans toute la région.

D'après une tradition, il vint jusqu'à Montferrat faire ses dévotions à Notre-Dame de Beauvoir.

Il semble que la protection du saint se soit spécialement exercée sur notre pays qui n'a jamais été touché par le fléau. Aussi, après sa mort, son souvenir est resté vivace parmi la population, et, Montferrat eut toujours depuis, deux amours : Notre-Dame de Beauvoir et saint Roch.

Quand fut construite la nouvelle paroisse, le titre fut l'Assomption, pour rester fidèle à Notre-Dame, mais le patron fut saint Roch. Les deux fêtes se suivent : 15 août et saint Roch le lendemain.

D'autre part, la peste, la contagion comme disaient nos anciens, sévissait continuellement.

Le culte de saint Roch florissait d'autant.

Il est donc fortement probable que la chapelle qui lui fut dédiée fut construite dès que son culte fut devenu officiel (vers 1414). Du reste, la grande peste de 1390, poussa, un peu partout, le peuple à édifier des sanctuaires en l'honneur de saint Roch, afin d'obtenir sa protection contre le fléau. Par conséquent, nous n'exagérons pas en fixant la fondation de la chapelle Saint-Roch vers 1414. Dans tous les cas, nos archives qui commencent à l'année 1620 en font déjà mention à cette date comme d'une chose ancienne.

La confrérie des pénitents blancs de saint Roch fut fondée en 1646.

La commune qui était propriétaire de la chapelle la céda, avec l'agrément du curé, pour y établir cette confrérie, sur la proposition de trois vénérables prêtres de Montferrat auxquels s'étaient joints quelques pieux laïques. Dès que la confrérie eut été autorisée par l'évêque, la chapelle qui venait d'être agrandie depuis peu, fut divisée en deux parties. Celle comprise entre le maître-autel et la grille fut réservée exclusivement pour les frères pénitents. Les fidèles furent admis dans l'autre partie.

A remarquer, dans cette chapelle, le retable du maître-autel qui est très ancien et la grille en bois tourné d'une belle facture.

## Notre-Dame

Cette chapelle demeure comme le souvenir vivant de l'ancien village et de l'ancienne paroisse de Montferrat. Seule, elle aura survécu à la ruine du temps. Nos pas, certes, qu'elle nous soit arrivée intacte, mais grâce à la piété des fidèles, elle a eu le privilège de se voir relever de ses ruines alors que tout tombait autour d'elle. Les murailles même de l'ancien château fort, pourtant si épaisses et si solides, se sont dispersées comme poussière au vent. Il reste tout juste assez de mur pour attester leur existence d'autrefois et leur importance.

Aujourd'hui, ce qui fut l'ancien village n'est plus qu'un immense amoncellement de pierres.



Mais telle qu'elle se présente, la cime de Notre-Dame ne manque pas de charme ni de pittoresque.

Par les souvenirs lointains qu'elle rappelle, par la douce émotion qu'elle communique à l'âme, par les pensées qu'elle a fait naître à l'esprit, par le magnifique et grandiose panorama qu'elle déploie autour d'elle et qui justifie si bien son nom de Beauvoir, c'est un site agréable et de tout repos.

De gigantesques cyprès y dressent vers le ciel leurs fières pyramides. Qui dira leur âge ? Girardin les mentionne avec admiration dans sa "description historique du diocèse de Fréjus" écrite vers 1748.

A considérer leurs troncs vastes, ce n'est pas exagérer de les faire remonter à la plus haute antiquité. Ou bien qui sait, peut-être que les croisés de Montferrat qui suivirent leur seigneur à la Croisade les ont apportés eux-mêmes de l'Orient et plantés là pour leur rappeler les Saints Lieux de Palestine... Et depuis, ils demeurent éternellement comme les témoins silencieux d'un passé vénérable, comme les sentinelles montant la garde autour de l'Ermitage et leur ombre immortelle protège le tombeau du vieux Montferrat !

Oh ! qui que vous soyez, amis ou ennemis, quand vous gravirez la sainte colline et que vous vous trouverez aux pieds de ces restes vénérables d'un passé qui ne fut pas sans gloire, ne nous montrez pas insensibles, inclinez-vous avec respect sous leur ombre séculaire et ouvrez votre cœur à toutes leurs muettes confidences !

Bâtie sur les ruines d'un ancien temple païen (dont il faut peut-être voir un reste dans l'abside) la chapelle de Notre-Dame est l'antique paroisse de Montferrat. Nous l'avons expliqué ailleurs.

Elle subit, dans le cours des âges, diverses transformations : réparée, élargie et enfin dotée de nos jours, d'un clocher assez original.

Montferrat a toujours eu pour la vierge de l'Ermitage une grande dévotion. La chapelle, autrefois était couverte d'ex-voto qui attestaient cette dévotion et la reconnaissance des fidèles.

En a-t-elle vu des cierges allumés et des mains jointes égrenant les chapelets, la vielle madone miraculeuse exposée sur le maître-autel. Cette madone vénérée !

Nos aïeux affirmaient qu'en la regardant fixement sa figure semblait s'animer et se mouvoir. En tout cas, cette statue de la Vierge est bien faite et on la regarde avec plaisir. Je ne sais quelle grâce s'attache à elle qu'on est obligé de l'aimer et de se pencher vers elle avec confiance. O douce Vierge de Beauvoir ! Gardienne de Montferrat ! Sauvez-nous, protégez-nous, aimez-nous !

Il serait intéressant d'ouvrir le livre d'or de la chapelle pour y lire les multiples événements de son histoire. Mentionnons les plus remarquables.

En 1634, un montferratois intrépide, dont le nom doit rester à jamais gravé dans nos annales, Honoré Garrus, s'improvise pèlerin et part pour Rome, aux frais de la commune, avec la mission bien lourde pour ses modestes qualités, de demander au Pontife régnant des indulgences spéciales en faveur de la chère chapelle de Beauvoir.

On s'étonne, certainement, de tant de témérité et on tremble pour ce modeste paysan que l'on se figure gauche, illettré sans doute, qui n'est jamais sorti de son village. Et on se détourne pour ne pas le voir partir dans l'inconnu, sur des routes ignorées et peu sûres.

Tous les chemins, il est vrai, conduisent à Rome. Mais saura-t-il se tirer d'une pareille entreprise ? Qui le guidera dans la Ville Eternelle, qui lui indiquera les portes où il doit frapper, quel puissant le recommandera, saura-t-il s'exprimer, pourra-t-il approcher le Chef de la Chrétienté et obtenir sa signature ?

Toutes ces questions viennent naturellement à l'esprit et traduisent des appréhensions et des angoisses que les contemporains d'Honoré Garrus, l'illustre pèlerin qui nous occupe, durent

cruellement ressentir. Il partit néanmoins et il mit un an à effectuer son voyage. A tel point qu'on le cru mort et qu'on désespéra un moment de le revoir.

Aussi jugez de la stupéfaction de ses compatriotes quand ils le virent revenir, un an après son départ, sain et sauf, chargé de bénédictions et de reliques et nanti de lettres signées par le pape Urbain VIII qui accordait à Notre-Dame de Beauvoir un grand pardon solennel.

Inutile de dire par quelles démonstrations de joie il fut accueilli. Il fut tellement ému lui-même de l'accueil enthousiaste que lui firent ses compatriotes qu'il pensa mourir.

Autre évènement.

En 1638, le 7 novembre, Pierre de Camelin, à peine élevé sur le siège épiscopal de Fréjus, vint dévotement en pèlerinage au sanctuaire vénéré. Il y baptisa une cloche et vanta beaucoup la piété montferratoise envers la Madone (archives départementales : visite des Evêques).

Mais si aux jours de fêtes, l'Ermitage grouillait de monde, en temps ordinaire, c'était le désert, la solitude où seul un ermite priait et travaillait. Cette constatation fit naître la vocation de deux prêtres, enfants du pays, les mêmes qui avaient fondé la confrérie des pénitents blancs de saint Roch, Jean Blanc et Guillaume Pascalis.

Ces deux vénérables ecclésiastiques résolurent d'aller finir leurs jours à Notre-Dame.

Ils restaurèrent à leurs frais la chapelle et firent ensemble, par acte notarié en date du 29 août 1648, une fondation qui, dans leur pensée, devait assurer à perpétuité la présence d'un prêtre sur la sainte montagne.

Jean Blanc mourut peu après.

Guillaume Pascalis continua, seul, ses soins et ses largesses à la chapelle.

Il fit construire la maison claustrale attenante à la chapelle et qui existe encore (1661).

Il était devenu, par sa richesse, seigneur d'une partie de Montferrat. Mais par un acte mémorable *il fit abandon à la commune de ses droits seigneuriaux et l'affranchit de toute servitude et redevance.*

On peut voir cet acte aux archives de la Cour des Comptes en date du 15 novembre 1647.

Une action si remarquable nous révèle un homme de grande vertu. Et, en effet, c'était un saint. Clergé et fidèles puisaient auprès de lui conseils et édification.

L'évêque Zongo Ondedéi, qui fit tant pour réformer son clergé, honora ce bon prêtre de sa haute estime. Lors de sa tournée pastorale en 1665, il vint lui rendre visite et monta exprès à Notre-Dame.

Son registre porte "qu'il a été heureux de voir de près messire Pascalis l'homme docte et très pieux qui s'est dédié pour le service de Dieu et de la Vierge Marie en cet ermitage" (archives départementales : visite des Evêques).

Ce saint prêtre mourut dans son presbytère, à Notre-Dame, et fut enseveli dans la chapelle où il avait si longtemps prié et médité.

Il laissa par testament 1200 livres pour l'entretien d'un chapelain à charge pour celui-ci d'habiter son presbytère et de célébrer la sainte messe tous les samedis pour le repos de son âme.

Le Supérieur des chapelains de Notre-Dame de Grâces de Cotignac était chargé de nommer les desservants de Notre-Dame de Beauvoir, en choisissant de préférence un prêtre du pays. Hélas ! Tous les hommes ne sont pas des Guillaume Pascalis. Il avait aimé la solitude. Ses successeurs en eurent horreur.

Las de vivre isolés, là-haut, ils descendirent au village. De temps à autre, ils montaient à la chapelle pour y célébrer. Mais ils n'y habitèrent plus.

Même en 1708, les revenus étant fort amoindris, Mgr de Fleury autorisa les chapelains à prendre du service ailleurs tout en gardant leur titre et bénéfice de Notre-Dame de Beauvoir.

Il en fut ainsi jusqu'en 1789 où tout sombra dans la tourmente révolutionnaire.

## Les Ermites

De tout temps, il y eut des ermites à Notre-Dame. Avant la Révolution, ils furent payés par la commune. Ils étaient tenus d'ouvrir et fermer la chapelle, de sonner en temps d'orage, de distribuer l'eau bénite dans le pays, de faire des neuvaines pour la communauté et de "crier les morts pendant la nuit".

Ces derniers mots demandent quelques explications. Il s'agit d'une vieille coutume du midi de la France, coutume singulière et originale.

Il existait, autrefois, dans nos localités, ce que l'on appelait "les réveilleurs".

C'étaient des hommes gagés par la commune et qui devaient, lorsqu'ils en étaient requis, parcourir les rues du village, pendant la nuit, sonnante une cloche et criant à haute voix :

*Réveillez-vous gens qui dormez  
priez Dieu pour les trépassés*

Telle était la fonction des ermites de Notre-Dame. Ils annonçaient les trépassés, les enterrements, les messes de sortie de deuil, et, à certains anniversaires, ils parcouraient le village, pendant la nuit, agitant une cloche qui est encore conservée à la paroisse et invitant les vivants à se souvenir des morts et à prier pour eux.

On juge de l'effet que cela devait produire surtout dans la nuit du 1 au 2 novembre où les cloches sonnaient les glas.

Voilà, donc à quoi étaient tenus les ermites de Notre-Dame. Moyennant cela, ils étaient logés, nourris et choyés par la population.

Nommons quelques ermites. Et d'abord : Jacques Garrus. Il était ermite à Notre-Dame bien avant la fondation Blanc-Pascalis.

En effet, le 27 décembre 1630, le conseil ordonne de faire construire à Notre-Dame, « à la vieille ville », un logement pour Jacques Garrus, fils de Matthieu « *qui désire quitter les vanités du monde et se rendre ermite à charge de se faire autoriser par l'évêque et il jouira des revenus de la chapelle* ».

L'autorisation épiscopale arriva le 2 février 1631 et Jacques Garrus prit aussitôt possession de son poste. Il le quitta en 1650 et fut remplacé immédiatement par Honoré Tripoul. Ce qui prouve qu'en ce temps là on trouvait vite des ermites.

Trois ans après, Jacques Garrus offre de revenir comme ermite, mais à condition que la commune l'exemptera des tailles et lui donnera un habit de deux en deux ans. L'offre fut acceptée et Jacques Garrus reprit son poste (2 mars 1653).

Le 26 septembre de l'année suivante il obtint de la commune que les terres gastes proches de la chapelle de Notre-Dame lui fussent exclusivement réservées.

En 1671, il devait être mort, car il n'est plus question de lui, mais d'un autre ermite, André Compagnon, ancien domestique de Guillaume Pascalis, lequel en mourant lui avait fait un legs de 313 francs 10 sous dont il touchait les intérêts.

Mais un beau jour, la commune qui avait besoin d'argent pour la confection des cloches de la paroisse, désaffecta ce capital.

André Compagnon, lésé dans ses droits, intenta un procès contre la commune. Les juges lui donnèrent raison et la commune fut condamnée à lui payer jusqu'à sa mort les intérêts de la somme désaffectée. Il mourut ermite en 1688.

Nous terminons, ici, ce chapitre déjà trop long pour aborder, dans le suivant, un sujet non moins intéressant : l'origine de la fête de saint Fortunat à Montferrat.

## CHAPITRE VII

### Origine de la fête de saint Fortunat

Nous avons dit que le patron de notre paroisse fut, dès le début, saint Roch.

Nous devons expliquer, maintenant, l'origine de la fête de saint Fortunat.

Le populaire affirme que ce saint est du pays et l'on montrerait même sa maison à la rue du pont (habitée par Bœuf Louiset).

Ce serait, certes, un grand honneur pour Montferrat s'il avait donné le jour à saint Fortunat. Mais il n'en est rien. Nous devons à la vérité historique de le dire franchement.

Aussi bien, voici à la suite de quel événement ce saint est vénéré et fêté chez nous.

En 1694, la paroisse entière, ayant à sa tête le clergé et la confrérie des Pénitents blancs de Saint Roch, reçut, avec de grands honneurs, des reliques de saint Fortunat, martyr, extraites du fameux cimetière de Saint-Calixte, à Rome, et apportées en France par un religieux observantin nommé Ange Olivier, qui en fit don à Pierre Bouisson, prêtre bénéficiaire de la collégiale de Lorgues, lequel, à son tour, les donna à la paroisse de Montferrat.

Cette réception solennelle des reliques de saint Fortunat dans la paroisse, comme nous venons de le dire, le 3 octobre 1694, fut l'origine du fameux romérage de saint Fortunat, célébré autrefois avec tant d'entrain.

Cette fête fut fixée au deuxième dimanche après Pâques, où l'on solennise la fête de toutes les reliques du diocèse, et, à Montferrat, tout particulièrement, les reliques de saint Fortunat.

Tous les ans, le conseil votait une somme pour acheter de la poudre, qui servait à faire la *bravade* au saint, pendant la procession.

La bravade tomba en désuétude à partir de la Révolution, mais la procession se maintint jusqu'à nos jours.

Depuis le 2 juin 1909, un arrêté du maire Mercier a interdit les processions sur le territoire de Montferrat, alors que toutes les autres manifestations extérieures : politiques, carnavalesques ou farandolesques sont tolérées.

Nous déplorons vivement qu'un homme aussi libéral et dont tout le monde connaît les sentiments généreux, se soit cru obligé de prendre un pareil arrêté attentatoire à la liberté des catholiques, et nous avons le ferme espoir qu'un jour prochain verra la liberté mieux comprise et nous rendra nos belles processions d'antan.



## CHAPITRE VIII

### La piété de nos aïeux

Elle brille, elle éclate presque à chaque page de nos archives, de sorte que leur lecture est comme une lecture spirituelle. Quand on lit nos archives, il semble qu'on lit un livre de piété. On en jugera par quelques extraits.

En 1621, les arrêts du Parlement ayant interdit les danses en Carême, le conseil municipal de Montferrat donna mission au juge d'ôter les instruments à *ceux qui voudraient y contrevenir*.

En 1652, il vote une amende de douze sous contre les étrangers et habitants du lieu qui, les dimanches et fêtes solennelles, *jurent sans respect*.

En 1668, le curé ayant exhorté, en chaire, le peuple à des prières journalières pour arrêter les menaces de grêle, le conseil municipal délibéra, de son côté, de prohiber les danses et d'arrêter *le tambour de battre et autres instruments*.

Nous savons que de pareilles mesures ne seraient plus comprises aujourd'hui, mais nous voulons donner une idée de la piété de nos ancêtres.

C'est encore la commune qui payait exprès un prêtre, dit *purgatorier*, pour célébrer toutes ces messes en mémoire des pauvres défunts de la localité.

Nous pourrions faire d'autres citations, mais elles risqueraient de provoquer certains sourires et nous voulons épargner ce manque de respect à la fois naïve et incomprise de nos bons aïeux.

Qu'il nous soit du moins permis de rapporter un évènement qui, pensons-nous, mettra mieux en relief la religion, la profonde piété de nos anciens.

Nous avons déjà parlé de la dévotion de Montferrat à la très Sainte Vierge. Nous avons dit comment, dès les temps les plus reculés, la piété de nos pères avait érigé, en l'honneur de la Mère de Dieu, mère des hommes, un temple, Notre-Dame de Beauvoir, qui est parvenue jusqu'à nous et que nous conservons jalousement.

Mais c'est surtout aux époques des grandes calamités que s'avivait la dévotion de nos pères envers Marie.

Dans l'incendie des guerres civiles, au milieu des horreurs de l'invasion étrangère ou quand la peste sévissait, c'est alors que nos pères alarmés, se jetaient avec amour et confiance aux pieds de Marie, secours des chrétiens, pour implorer son aide et sa protection.

Or, l'une des manifestations les plus touchantes de leur amour et de leur reconnaissance envers Marie était leur fameux pèlerinage annuel à Notre-Dame de Grâces, à Cotignac.

Notre Dame de Grâces ! Comme ce nom retentit dans les siècles passés ! Nos pères l'avaient sans cesse à la bouche, nos archives en sont pleines.

Que n'était-ce donc que Notre-Dame de Grâces ?

En voici la brève histoire.

Le 10 mai 1519, il plut à la Sainte Vierge d'apparaître miraculeusement à un modeste paysan de Cotignac, nommé Jean de la Baume.

Cet homme possédait une terre au mont Verdaille. Un matin il s'y rend, et selon sa coutume, avant de se mettre au travail, il fait sa prière. Tout à coup, il voit briller devant lui une grande lumière, au fond de laquelle se détache un être mystérieux.

Cette vision l'effraie, mais avant qu'il ait pu pousser un cri, une voix douce et rassurante se fait entendre, c'est la vision qui parle : « je suis la mère de Dieu, dit-elle, allez annoncer aux prêtres et aux consuls de Cotignac que je veux qu'ici on bâtit une église sous le vocable de Notre-Dame de Grâces ».

Et les vœux de la vision furent accomplis, une église fut bâtie, qui s'ouvrit aux fidèles le 27 mars 1521.

Le Pape Léon X avait accordé une indulgence plénière aux pèlerins qui la visiteraient.

D'autre part, le bruit de cette apparition avait fait sensation. De tous côtés, les foules se levaient et accouraient au mont Verdaille. Parmi ces foules enthousiastes, nos pères furent des plus assidus et des plus empressés.

Nos archives sont remplies du souvenir des grands et solennels pèlerinages que notre paroisse faisait chaque année à Notre-Dame de Grâces. Et ce qu'il y a de plus remarquable c'est que ce pèlerinage voué d'abord pour neuf années seulement, se prorogea, dans la suite, à chaque expiration, d'une nouvelle neuvaine d'années, jusqu'à la Révolution. De sorte que pendant trois siècles, pendant trois cents ans, ce pèlerinage de la paroisse de Montferrat à Notre-Dame de Cotignac s'est maintenu.

Il avait lieu chaque année, à peu près à la même époque, généralement au mois de mai.

Voici comment il s'effectuait.

Et d'abord, c'est la commune qui en couvrait les frais. Avant le départ, elle faisait pétrir deux charges de farine dont le pain était distribué à tous les pèlerins.

En outre, chaque pèlerin portait dans un sac ses munitions de voyage et recevait une petite provision d'argent, en moyenne trois sous par jour pour les femmes et quatre sous pour les hommes.

Au signal du départ, la paroisse tout entière, magistrats en tête, se mettait en marche processionnellement. Les hommes et les femmes marchaient séparément. Défense leur était faite de se mêler ou de rester en arrière du clergé. Une amende de douze sous chaque fois punissait les contrevenants.

Des bâtonniers élus par le peuple faisaient observer le règlement et dirigeaient la procession.

Ce devait être assurément un spectacle curieux.

Le cortège allait toujours en priant et en chantant des psaumes ou des cantiques provençaux.

Il passait par Châteaouble, Ampus, Aups, c'est-à-dire cinquante kilomètres à l'aller et autant au retour, toujours à pied, bien entendu.

Avouons-le, nos anciens avaient une ardeur que nous n'avons plus. Nous serions incapables, même avec le chemin de fer, de faire de tels actes de piété. Eux, ils les accomplirent à pied pendant trois cents ans. Et ce pèlerinage n'était pas le seul de l'année !

Les Montferratois allaient aussi en procession à Notre-Dame de Montaigu, à Bargemon, et, comme ils disaient, à « *Madame Sainte Anne* » de Claviers.

Telle était la piété de nos aïeux. Hélas ! Depuis, le monde a fait du chemin. La foi, la piété, l'antique ferveur, tout cela n'est plus que dans les archives... Pauvre Montferrat ! Si les anciens revenaient, ils ne le reconnaîtraient plus.

O aïeux qui fûtes saints, du séjour glorieux où Dieu couronne vos mérites, daignez jeter les yeux sur nous et rallumez dans le cœur de vos descendants dégénérés le flambeau de la foi et les flammes de la Charité !

## CHAPITRE IX

### La Contagion

Nos pères connurent les ravages de la peste.

Oh ! comme ils maudissaient ce fléau !

Rien ne montre mieux la peur qu'ils n'en avaient que les précautions qu'ils prenaient dès que le mal était publié.

D'aussi loin que la peste était signalée, de Carpentras ou du Comtat d'Avignon, Montferrat fermait précipitamment ses portes et les bouchait à chaux et à sable pour ne laisser introduire aucun suspect.

Deux portes seulement restaient ouvertes, la porte du Pont et la porte du Portissol, la première pour les étrangers de passage, l'autre pour les gens du Village.

Toutes les autres portes, celle du haut et du bas du village, les portes de la calanque, de Pélissier, du Reclos et de Gaudin étaient murées.

On n'a qu'à lire les archives de la commune pour voir combien la consigne était sévère en temps de contagion. Sévère mais non égoïste comme à Bargemon, par exemple, où une seule porte demeurait ouverte à laquelle était posté un corps de garde chargé... *d'éconduire tous les suspects qui se présenteraient de quelque billet de santé qu'ils fussent pourvus*. Les étrangers étaient conduits... *dans les pays voisins*. (*Sauzède : Histoire religieuse de Bargemon*).

A Montferrat on n'usait pas de ce sans-gêne mais de précautions raisonnables, et surtout on restait charitable. Un gardien spécial, à gages, était proposé à la porte du Pont, l'unique accès au village pour les étrangers. Il délivrait ou recevait les billets de santé et inspectait les paquets des personnes suspectes.

Défense d'entrer ou de sortir non muni du billet de santé. Et pour plus de précaution on mit une barrière au pont pour contenir plus facilement les suspects et les examiner à loisir.

Toutes ces précautions qui duraient autant que le fléau, n'allaient pas, il est vrai, sans inconvénients, et pour le dedans et pour le dehors.

Pour le dedans à cause de la gêne que cela causait vu qu'il était défendu de jeter quoi que ce fut dans la rue et qu'il fallait porter assez loin les eaux sales et les immondices, vu aussi qu'il n'y avait qu'une porte pour aller aux champs, et selon l'orientation des propriétés ce n'était pas toujours raccourcir le chemin. Pour le dehors aussi, car, tout étranger qui se présentait sans billet de santé, fut-il le plus portant du monde, était mis impitoyablement en quarantaine, c'est-à-dire, détenu pendant quarante jours et gardé à vue, dans une cabane loin du village, au quartier de l'*éouvière* par exemple, observé comme suspect, et sa quarantaine finie, obligé, s'il vous plaît d'en payer les frais : médecin, nourriture, gardes, etc...

Un nommé Bœuf François, chirurgien, arrivant du Languedoc le 15 août 1629 et n'ayant pas de billet fut mis impitoyablement en observation au quartier de l'*éouvière*. Il ne reçut la visite du médecin et du chirurgien (l'un, paraît-il, n'allait jamais sans l'autre) qu'après trente jours de quarantaine.

Notez que même les gens du lieu étaient tenus de se faire délivrer un billet de santé quand ils sortaient du village. Les maréchaux, par exemple, qui allaient ferrer dehors devaient se munir du billet de santé et le présenter à leur retour sous peine de se voir refuser l'entrée de leur propre village.

Autre inconvénient de la peste : elle suspendait la procession annuelle à Notre Dame de Grâces, dont nous avons parlé au chapitre précédent. On faisait dire, à la place, des messes et la commune envoyait une certaine somme à cette intention. La contagion coûtait aussi beaucoup à la commune en l'obligeant à se pourvoir d'infirmiers, de gardes, de médecins, de chirurgiens, de drogues etc...

Elle causait encore des incidents dans le genre de celui-ci : un jour, en 1631, Malemoisson, lieutenant de la Sénéchaussée de Draguignan, arrivant de Castellane, se présente à la porte de Montferrat où il veut se restaurer. Il décline ses titres, mais il n'a pas de billet.

Le gardien de la porte, un nommé Louis Bœuf, esclave de la consigne, le prie poliment d'avoir patience un moment, qu'il va en référer de suite aux Consuls. Le lieutenant s'en offusque et il poursuit sa route. Mais à peine rentré à Draguignan, il lance un mandat d'arrêt contre le malheureux Louis Bœuf qui fut emprisonné sans autre forme de procès.

Il fut relâché bientôt grâce à l'intervention bienveillante de madame la lieutenant à qui, la commune, par reconnaissance, envoya un présent de 21 francs. La crainte du fléau n'amenait pas seulement le trouble dans les esprits, elle causait encore la perturbation de la vie ordinaire. La nuit, après le couvre-feu, on attendait encore un quart d'heure, puis les portes étaient fermées à clé et tant pis pour les attardés, on ne pouvait plus ni sortir ni entrer jusqu'au lever du jour.

Il se produisait encore ceci, c'est que les logis ou auberges à proximité des portes murées ne prospéraient plus, les étrangers de passage allant naturellement aux auberges qui se trouvaient près des portes ouvertes. D'où, tout profit pour celles-ci. Le 10 juin 1640, la commune eut à consulter sur la requête de De Brun-Boades qui demandait de faire ouvrir les portes du lieu à tour de rôle de huit en huit jours « *attendu que le rentier de son logis reçoit des dommages et ne loge quasiment personne* ».

Comme l'on voit, être maire ou conseiller municipal, en ce temps-là, ce n'était pas une sinécure.

Et nous n'avons rien dit des fameuses ordonnances du Parlement qui, entre autres mesures d'hygiène prescrivait celle-ci :

art.54.- « *Les paysans et autres de basse qualité avaleront tous les matins une côte d'ail nette de la peau qu'ils prendront en forme de pilule, et ceux qui en auront les moyens prendront le gros d'un pois de bonne triacle vieille, ou mangeront de la rue ou une couple de noix rôties et trempées dans de l'eau de vie non ratifiée, ou une bouchée de bon vin ou de malvoisie.*

*Les pères ou mères ou autres ayant la conduite des enfants leur feront avaler le matin à jeun un petit demi-verre de leur urine ou de la semence de citron pilée et détremnée avec de l'eau de scabieuse et de la poudre d'écorce d'orange avec un peu de vin légèrement trempé et se contiendront tous les dits habitants le plus modestement et sobrement et nettement qu'il se pourra sans excès ni mouvement violent et déréglé et se garderont du froid et de la faim ».*

*Nos lecteurs auront, certainement beaucoup de peine à croire que de pareilles prescriptions médicales aient fait sérieusement l'objet d'ordonnances du Parlement. Pourtant c'est textuel. C'est le cas de dire en finissant : la peste soit de la peste !*

## CHAPITRE X

### Le passage des troupes

La peste soit aussi des soldats ! Car, c'était encore un fléau que nos anciens redoutaient beaucoup. On va le voir.

De ce temps-là, l'armée n'était pas disciplinée comme à présent. Le recrutement forcé ou obligation militaire, comme nous disons aujourd'hui, n'existait pas.

L'armée se composait surtout de volontaires, par conséquent, d'aventuriers, *de têtes brûlées*.

Ces aventuriers, ne touchant pas toujours leur solde, devenaient vite des bandits, des *bandouliers*, comme on disait alors, et se dédommageaient sur le pays où ils passaient, en rançonnant les habitants.

Ce n'était pas assez du logement et de la subsistance, il leur fallait encore de l'argent, et pour en avoir, ils recourraient aux moyens d'intimidation, de chantage.

Ainsi, si on ne leur donnait pas une certaine somme fixée d'avance, ils menaçaient de commettre du désordre ou bien ils provoquaient des querelles, des rixes, pour dire ensuite qu'ils avaient été attaqués, et ils menaçaient de poursuivre.

Nos anciens, gens timorés et paisibles, se laissaient prendre à ces menaces. Ils s'affolaient à la pensée des poursuites, et pour les éviter ils payaient tout ce que demandaient les soldats. Ceux-ci n'avaient garde de négliger des moyens d'intimidation qui réussissaient si bien.

Le jour de Noël 1671, des soldats du régiment de Bouillon, de passage à Montferrat, s'étaient rendus coupables d'insolence et de larcins dans les campagnes.

Ils avaient battu plusieurs personnes et mis les armes à la main en criant : tue ! tue !

Le cas était grave, et pour une fois, les habitants de Montferrat firent mine de porter plainte.

Mal leur en prit.

Les soldats se mirent à crier plus fort qu'eux et menacèrent à leur tour de porter plainte contre les particuliers qui, disaient-ils, les avaient attaqués et insultés sans provocation. Ils le dirent si bien, si haut et si effrontément que la commune s'intimida et composa avec les provocateurs.

Ceux-ci demandèrent 198 francs, moyennant quoi ils arrêteraient les poursuites. Et la commune accepta, bien entendu.

La soldatesque pouvait donc tout se permettre impunément. Rien à attendre, du reste, d'un gouvernement à bout de ressources et qui, ne pouvant payer ces mercenaires, était bien obligé de fermer les yeux. Vous pensez s'ils en profitaient.

Ils se répandaient dans les campagnes, insultant les femmes, molestant les particuliers et mettant main basse sur la volaille et les bestiaux.

Aussi le passage des troupes était-il devenu la terreur de nos paisibles populations. Mille fois peut-être la commune députa son maire et son curé pour aller porter des présents au marquis de Trans, seigneur de Montferrat, et le supplier de demander au « Roy » l'exemption du logement des troupes, s'offrant à payer à la place une certaine somme. Elle préférait payer plutôt que d'avoir des troupes. Peine perdue.

Les troupes continuèrent de passer, amenant les mêmes désordres, les mêmes maux, les mêmes ennuis.

Tantôt c'était l'infanterie, tantôt c'étaient les cheveau-légers, tantôt les dragons, enfin c'étaient quelquefois des soldats débandés qui au lieu de gagner leurs campements, désertaient sous de vains prétextes et couraient les campagnes, faisant beaucoup de mal. Mais contre ceux-là, du moins, l'on pouvait mieux se défendre. En défaut avec la loi, nulles représailles n'étaient à craindre de leur part.

Aussitôt qu'on les voyait venir, l'ordre était formel, on germaït les portes, on s'armait et on les recevait à coup de feu comme de vulgaires malfaiteurs.

Il serait peut-être intéressant d'ajouter, ici, un mot sur la milice.

Jusqu'en 1789, il y avait, tous les ans, à Montferrat comme ailleurs, du reste, selon la coutume du temps, une levée d'hommes, bourgeois ou paysan, destinés par le sort à faire partie, soit de la troupe du Roi, soit de la troupe du seigneur, soit encore de la troupe urbaine.

Chaque année la commune désignait ceux qui devaient servir ou le Roi, ou le seigneur ou la commune. Car chaque village avait sa garde ou milice. Nous venons de voir plus haut les services qu'elle rendait contre les soldats débandés.

Le 8 août 1649, la commune, par ordre du marquis, nomme : Louis Guigou, consul ; Jacques Bœuf, Jacques Guigou et Jean Meyssonier comme capitaines à la garde du village, avec pouvoir de faire un dénombrement de tous les chefs de maison pour la garde des portes.

Le 22 août suivant, invitation aux soldats de la garde d'obéir à leurs officiers, à peine de 16 sous d'amende, et à ceux qui ont des mousquets ou arquebuses de les tenir à la garde.

Sept jours après, contrordre, les propriétaires d'armes sont autorisés à les retirer. Par ces quelques citations on a une idée de la façon dont se formait la garde du village. Les bourgeois étaient les officiers, les paysans les soldats.

La commune fournissait les armes, mais nous venons de voir que quelques particuliers en possédaient aussi. Cela se passait donc comme en famille.

Pour ce qui est du service du Roi, nous voyons au 19 octobre 1659 un ordre de Louis de Vendôme, Duc de Mercœur, de fournir 25 *hommes, armés* d'épées, fusils ou mousquets et *payés* pour 15 jours.

Au moindre appel, donc, la commune devait fournir le nombre d'hommes demandés, armés, équipés et payés. Cela n'était pas toujours dans ses ressources.

Dans ces cas-là, elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour s'exécuter d'abord, et ensuite elle envoyait une députation au commandant des troupes, à Draguignan, pour exposer « *que le pays n'est affouagé qu'un feu et demi, qu'il est peu peuplé et qu'il n'y a pas des hommes ni des armes pour pouvoir satisfaire à la volonté de son altesse.* »

Il en était de même pour la troupe du seigneur. En effet, il y a, à la même date, un délibéré de fournir, à 10 sous par jour, la subsistance de 10 hommes de la garnison du Marquis, en son fort et tour de Châteaouble, *sauf à demander au Marquis de décharger promptement la commune de cette contribution, à cause de la notoire pauvreté du lieu et du ravage fait par tempête.*

*Comme quoi, du temps de nos anciens, tout se traitait à la bonne franquette.*

Ici s'arrêtent nos renseignements sur l'histoire de Montferrat (1). D'autres petits détails trouveront place dans le chapitre suivant.

Nous avons transcrit tout ce que nous avons pu savoir. Beaucoup de nos archives ont disparu, nous ne saurions dire comment. C'est regrettable, car nous ignorons probablement toujours beaucoup de choses intéressantes sur nos ancêtres.

De ce chef, notre travail est rendu modeste, mais nos lecteurs seront assez bienveillants pour le trouver louable, en raison même du petit effort qu'il représente. D'avance nous leur disons merci.

*(1) Dans cette modeste monographie, nous devons beaucoup aux notes obligeantes de M. Anthoine, secrétaire de la Mairie, qui en même temps un archiviste consommé. Nous lui en exprimons, ici, toute notre reconnaissance.*

## CHAPITRE XI

### Détails supplémentaires

*qui n'ont pu trouver place dans le corps de cet ouvrage*

En 1557, un journalier de Montferrat nommé Joseph Péliissier s'était rendu coupable de vol et d'incendie.

Arrêté, il fut condamné *aux galères à perpétuité*.

En 1586, un maçon piémontais qui habitait Montferrat, Dominique Massiolis, « *avait favorisé et aidé les ennemis du Roy, faisant la guerre contre son service* ».

Il fut condamné *au fouet et à dix ans* de galères.

En 1600, le nommé Paul Bœuf, de Montferrat, qui était entré dans les ordres, forcé par ses parents, obtint de l'Evêque sa sécularisation et fut autorisé à se marier. Il n'avait jamais été prêtre mais il était resté diacre pendant 28 ans.

En 1627, le jour de la fête de saint Roch, une querelle s'alluma entre jeunes gens de Montferrat et jeunes gens de Bargemon venus à la fête. Ceux-ci partirent en boudant et avec des pensées de vengeance.

Depuis, chaque fois que ceux de Montferrat allaient à Bargemon, ils étaient assaillis, injuriés et frappés. Même un nommé Peyron Garrus de Montferrat, fut frappé avec une telle violence qu'il en fut estropié.

Ceux de Bargemon ne s'en tinrent pas là ; ils menacèrent de battre et tuer tous ceux de Montferrat qui viendraient chez eux.

Le Conseil municipal de Montferrat s'émut, à juste titre, d'un tel état d'esprit et envoya une délégation auprès du marquis de Trans pour le prier d'intervenir, en sa qualité de seigneur de Montferrat et de Bargemon, afin d'apaiser la querelle.

Mais, deux mois après, une nouvelle délégation dut revenir auprès de lui pour l'inviter d'urgence, lui ou son frère, d'interposer son autorité dans la même querelle, car l'animosité est telle que le 1<sup>er</sup> septembre dernier, à la foire de Bargemon, ceux du lieu ont battu les Montferratois Antoine Martin, André Bœuf, maréchal, et André Garrus, et ont menacé d'en battre d'autres, s'ils en ont l'occasion.

Il faut croire que cette fois le marquis intervint énergiquement, car, à partir de cette date, les archives ne parlent plus de la querelle.

En 1638, Raphaelis, de Montferrat, fut ordonné prêtre à l'âge de 50 ans (il avait l'âge de raison !) et dans l'église même de Montferrat, par Mgr Jean-Dominique-René Leclerc, évêque de Glandève.

Glandève, qui fut un évêché jusqu'à la Révolution, n'est plus, aujourd'hui, qu'un minuscule hameau des Basses-Alpes (commune d'Entrevaux), les débordements du Var ayant entraîné une partie de son territoire.

En 1655, la commune dut avancer 75 francs au procureur juridictionnel pour poursuivre des « mal-vivants » qui avaient ouvert des bastides, volé un bœuf, des fruits, et, de plus, menacé ceux qui feraient mine de se plaindre.

En 1660, le 1<sup>er</sup> Août, délibéré par la commune de supplier de Villeneuve, marquis de Trans et des Arcs, seigneur de Montferrat « *d'ordonner à ses officiers, à qui il sera remis 200 francs à leur disposition, d'exercer une justice qui soit capable, en punissant les criminels, de mettre en repos les gens de bien, attendu que faute qu'il ne s'est fait aucune procédure soit à la requête des parties civiles ou, à défaut d'icelles, à la requête du procureur juridictionnel, les criminels, libertins et vagabonds, trouvant jeu à leurs crimes, en commettent de plus sales, tels que les vols commis dans les maisons d'Antoine Masclet, Jacques Foucou et autres et depuis quelques jours courant la campagne, de jour, ont violé l'honneur d'une femme*

*étrangère : encore sur le minuit ont forcé la maison de Blaze Cordier et fait effort de violer sa femme ; en outre ils courent les rues la nuit avec des armes à feu et des bâtons. »*

Nous avons tenu à transcrire mot à mot cette page d'archives pour lui laisser toute sa force et son âcre saveur, mais nous prions nos lecteurs de remarquer avec quelle clarté et quelle concision nos anciens, que l'on se plaît à traiter d'ignorants et d'illettrés, rédigeaient leurs délibérations. Combien en est-il dans le village, aujourd'hui, qui se chargeraient d'écrire ou de parler si bien français.

Il ressort, d'autre part, de la délibération que nous venons de lire qu'il y avait presque des brigands à Montferrat. Car, il s'agit bien, à n'en pas douter, d'une bande de malandrins organisée et cachée dans quelque repaire qui, à une époque, semait la terreur au village.

Cela durait encore, apparemment, en 1664, puisqu'il y a au 9 novembre de cette année, un délibéré de fournir des fonds au procureur juridictionnel pour en finir avec les « *mauvais garçons* ».

Mais ce qui est le plus typique, en 1693, la justice est aux propres troussees d'un seigneur de Montferrat, Etienne d'Authier de Sisgand, accusé d'enlèvement de prisonniers (membres de sa bande, probablement) et d'assassinat sur la route.

Il fut condamné à avoir la tête tranchée.

Un de ses compagnons fut condamné à la potence ; les autres, aux galères à perpétuité.

Mais ces gaillards-là, leur coup fait, s'étaient dérobés à toutes les recherches de la justice et ils ne furent exécutés qu'en effigie. Montferrat, du moins, ne les vit plus et goûta un peu de tranquillité.

Les faits que nous venons de rapporter confirment ce que nous apprend la tradition, à savoir que les bois de la colline de Notre-Dame, comme le château de la Garde, étaient devenus, à une certaine époque, une retraite de voleurs. (Girardin : *description historique du diocèse de Fréjus*, page 252).

En 1711, 5 juillet, délibéré de verbaliser contre Honorate Barthélémy, femme de Pierre Garnier, et autres, qui sont allés par les rues « *l'épée à la main nue* » criant d'entrer au Conseil pour empêcher que l'on vota les impositions et excitant un soulèvement du peuple. On sent que la Révolution approche ? On aiguise les armes.

Enfin, en 1774, un nommé Roch B..., de Montferrat, est condamné à la potence pour assassinat nocturne et autres attentats.

Jusqu'à la Révolution, Montferrat eut, sans discontinuation, ses curés, ses notaires, ses médecins-chirurgiens, ses pharmaciens et ses maîtres d'école.

Car, ce serait une erreur de croire que l'instruction, chez nous, ne date que de la Révolution. Sous l'ancien régime, le plus petit village avait son école, bien modeste, il est vrai, un taudis même, si l'on veut, à côté de nos groupes scolaires actuels. Il était réservé à notre République de créer les fameux « *châteaux républicains de l'enfance* ».

Mais l'instruction s'y donnait tout de même. Instruction limitée, dira-t-on, puisque l'on n'apprenait que le strict nécessaire. Soit ! On ne songeait pas alors à bourrer l'esprit de l'enfant – sauf des natures exceptionnellement douées - de connaissances indigestes et qui eussent pu lui faire prendre sa condition en dégoût, comme cela arrive de nos jours.

Le maître se souciait uniquement d'apprendre à l'écolier les premiers éléments de la langue maternelle et s'estimait heureux s'il pouvait mettre le fils du laboureur et de l'artisan en état de tenir lui-même sa comptabilité.

Toutes nos archives sont manuscrites, qu'on aille les voir à la commune, on sera étonné de la belle calligraphie de nos anciens. La beauté de leurs signatures est légendaire. Elles seraient dignes d'une collection spéciale, comme les médailles.

L'instruction, sans être étendue comme aujourd'hui, était donc suffisante et elle produisait moins de pédants.

D'autre part, si l'école était modeste, le maître lui-même était simple et doux.



Le maître de l'ancien temps ! Quelle figure !

Il était respecté du village à l'égal du curé et des autorités. Il était lui-même une autorité.

De ce temps-là, le respect était enseigné, tout le monde en bénéficiait.

Aujourd'hui chacun veut pour soi le monopole du respect aux dépens de celui des autres et le résultat est que personne n'est plus respecté.

Sous l'ancien régime, le maître d'école n'était pas fonctionnaire, il était indépendant. Il était libre de ne pas faire de politique et de ne crier ni « Vive le Roy ! » « Ni Vive la Ligue ! ».

C'est vrai aussi qu'il ne pouvait devenir inspecteur d'Académie comme aujourd'hui. Mais ce qu'il perdait en élévation hiérarchique, il le regagnait en considération personnelle, et ce n'est pas peu dire. Aussi la mort de cet homme de bien était-elle un deuil public et son oraison funèbre se trouvait sur toutes les bouches.

Tel était l'ancêtre de nos modernes pédagogues.

Grâce à lui « la proportion des illettrés était moins grande à la veille de la révolution que celle qui existait avant 1850 » a pu dire Taine.

Nous pouvons ajouter : elle était moins grande qu'aujourd'hui.

La population de Montferrat ne paraît pas avoir jamais dépassé huit cents âmes.

Elle fut toujours paisible, sérieuse, honnête et très religieuse.

Pendant la Révolution, elle dut rester calme, car les archives de la commune ne relatent aucun fait saillant concernant cette époque.

Relevons, cependant, pour cette triste période de notre histoire, la défection du clergé, qui eut le malheur de faillir à son devoir.

Le curé François Brieu et son vicaire François Hugony prêtèrent serment à la constitution civile du clergé.

Hugony alla plus loin ; il apostasia et fut complimenté par le comité de Salut Public de Draguignan pour avoir livré ses lettres de prêtrise (Chanoine Laugier : *le Schisme constitutionnel et la persécution du Clergé dans le Var*).

Réhabilité au Concordat, il fut nommé curé à Châteaudouble. Il y mourut assassiné par son domestique à sa maison de campagne au quartier d'Arbitelle. Son corps fut retrouvé enfoui dans la fosse à fumier (1818).

Chose curieuse, la bastide qui fut le théâtre de ce meurtre sacrilège semble avoir, depuis, joué de malheur. Il n'y a pas longtemps, deux vieillards qui l'habitaient, le mari et la femme, furent trouvés, à leur tour, affreusement assommés, sans qu'on ait pu découvrir le ou les assassins.

Depuis, personne ne veut plus habiter cette campagne, qui demeure comme frappée d'un sort.

De tous les curés de Montferrat morts après la Révolution, il convient de mentionner Jean Honoré Sassy pour sa longévité. Né à Séranon en 1757, prêtre en 1782, il mourut en 1852, plus que nonagénaire (95 ans). Il avait vu toute la période révolutionnaire, le Concordat, l'Empire, la Restauration et jusqu'au second Empire !

Quelle santé robuste ! Et comme la conversation d'un homme qui avait assisté à tant d'événements devait être intéressante.

Nous pensons bien faire, en terminant, de donner la liste de tous les curés qui se sont succédé à Montferrat depuis le Concordat. Beaucoup, sans doute, aimeront à se les rappeler.

Nous empruntons cette liste à l'abbé Chaperon, curé de la Martre, qui l'a inséré dans « notre Montagne » du 3 mars 1912 (1) :

- de 1804 à 1805 : Jacques Gabriel
- 1805 - 1827 : Jean-Honoré Sassy, dont il vient d'être parlé plus haut
- 1827 - 1836 : Boniface Reynaud
- 1836 - 1841 : Jacques-François Bertrand
- 1841 - 1850 : Emmanuel Buisson
- 1850 - 1852 : Augustin Chaix

- 1852 - 1857 : Théodore Boyer
- 1857 - 1861 : Paulin Sauve
- 1861 - 1862 : Joseph Mireur
- 1862 - 1865 : Etienne Paul
- 1865 - 1868 : Antoine Olivier
- 1868 - 1875 : Hilarion Alliez
- 1875 - 1879 : Joseph Benoît
- 1879 - 1886 : Joseph Durand
- 1886 - 1890 : Joseph Meyran
- 1890 - 1901 : Edouard Mus
- 1901 - 1908 : Louis Castelan

Depuis 1908, Vincent Puntello, l'auteur de cette modeste monographie, pour qui les lecteurs voudront bien prier.

(1) *Mr. le Curé de la Martre a publié aussi dans le même journal une étude très intéressante sur Montferrat, que nous lui avons demandée et pour laquelle nous sommes heureux de le remercier publiquement ici.*

Et maintenant un dernier mot.

C'est un système, aujourd'hui, de dénigrer, sans restriction, l'ancien régime et de dire que du temps des seigneurs, du temps des rois, avant 1789, le peuple était esclave et malheureux.

La liberté et le bonheur en France ne dateraient que de la prise de la Bastille !

Gardons-nous d'une pareille exagération.

Certes, nous n'avons pas la prétention d'exalter sans réserve l'ancien Régime.

Nous reconnaissons qu'il eut de criants abus et nous pensons qu'une réforme était nécessaire.

Mais une *réforme* et non pas une *révolution*.

Et avec un roi débonnaire comme Louis XVI qui aimait sincèrement le peuple et voulait aussi sincèrement son bonheur – cela est prouvé aujourd'hui par tous les historiens sérieux – la réforme eût pu se faire *pacifiquement*.

Elle tourna dans le sang par la faute d'une petite bourgeoisie jalouse et ambitieuse, voltairienne et franc-maçonne.

On vit alors cette chose affligeante : la France, la plus noble des nations se déchirant au nom des droits de l'homme, de ses propres mains avec fureur et faisant couler son plus pur sang à flots.

Qui comptera jamais les victimes faites en quelques années de terreur par la guillotine, les noyades, la mitraille et les piques au nom sacro-saint de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité !

On parle de la Saint Barthélemy, mais qu'est-ce que la Saint Barthélemy à côté des horreurs de 93 ?

La Révolution a fait plus de victimes, à elle seule, dans l'espace de quatre ou six ans que toutes les inquisitions en trois ou quatre siècles.

On connaît le mot de Mme Roland : « O. Liberté ! Que de crimes on commet en ton nom ! »

La Révolution, aux dires de sinistres farceurs, devait régénérer la France et ramener chez elle l'âge d'or !

Plus d'esclaves du pouvoir !

Plus d'esclaves des superstitions !

Plus d'esclaves de la misère et du vice !

Rien que des citoyens libres et égaux dans l'aisance et la vertu !

« Le bonheur, disait Barère, de son verbe creux et sonore, le bonheur est une *idée neuve* en Europe ».

Et c'est la révolution qui allait faire cette nouveauté ni plus ni moins...

Hélas ! Trois fois hélas ! Il y a loin de la coupe aux lèvres et la réalité fut moins brillante que le plan.

La Révolution, ramenant l'humanité à plus de deux mille ans en arrière, ressuscité les idées de Rome et de Sparte sur l'omnipotence de l'Etat et soutint, avec J.J. Rousseau, que seule cette société est juste dans laquelle chaque membre aliène tous ses droits pour les transférer à la communauté.

Conséquence : Les révolutionnaires reprenant à leur compte la fameuse formule absolutiste de Louis XIV : l'Etat c'est moi, attribuèrent à l'Etat nouveau, c'est-à-dire à eux-mêmes, l'entière disposition de la fortune publique et privée, des consciences, de la famille, de la vie des citoyens et firent peser sur la France, la plus effroyable comme la plus inepte tyrannie dont l'histoire offre l'exemple.

Voici comment la Révolution mit en pratique la célèbre devise qui trouve encore, en ce siècle des lumières, des admirateurs béats : Liberté, Egalité, Fraternité.

Elle nous délivra de la tyrannie des rois pour nous plonger dans une tyrannie pire, la tyrannie démagogique.

Elle parodia le régime de la monarchie absolue.

Par son comité de Salut Public, elle exerça une autorité plus despotique encore que celle de Louis XIV.

Mettant sur pied l'armée révolutionnaire, c'est-à-dire, pour qui connaît l'histoire, une bande d'affreux bandits, au lieu « *des intendants* » de la Monarchie, elle eut les « représentants en mission » sorte de *proconsuls* ou plutôt véritables *dictateurs*, chargés de tenir la Province.

Chacun avait son tribunal et son armée révolutionnaire.

Il y eut une centaine, tous hommes de sang ; plusieurs véritables *fous furieux*.

Au lieu des « *Commissions extraordinaires* » tant décriées sous les rois, elle eut « *le tribunal révolutionnaire* » qui jugeait les suspects, c'est-à-dire... *les envoyaient à la mort*.

On entend beaucoup parler aujourd'hui des *lettres de cachet* de l'ancien régime, on n'a plus de mots pour les flétrir, et leur seule évocation fait dresser les cheveux sur la tête. Eh bien, la Révolution eut pire encore que les lettres de cachet, elle eut ce qu'on a appelé la « loi des suspects » tous les suspects, c'est-à-dire tous ceux qui ne manifestaient pas assez ouvertement leur attachement à la Révolution, tous ceux qui, de près ou de loin, avaient eu des relations avec des *ci-devant* (les nobles), pouvaient être arrêtés.

Les suspects enfermés dans les prisons nationales *supportaient les frais de leur détention !*

Pourtant, on avait aboli la Bastille.

Et surtout, les fameux droits de l'homme avaient déclaré que nul ne doit être inquiété pour ses opinions ou fréquentations... Dès lors, il n'y eut plus de sécurité individuelle ni jour ni nuit.

Les propriétés furent soumises au droit de réquisition.

Les personnes furent arrêtées *arbitrairement*.

La liberté de la presse, la liberté de conscience furent *violées*.

Abominable despotisme, avouons-le, qui eut du reste pour conséquence fatale, car l'abîme appelle l'abîme, de frayer la voie au despotisme impérial.

C'était bien la peine de faire une révolution et guillotiner l'inoffensif Louis XVI pour nous mettre sous la botte du despote Napoléon, un parvenu !

Tant il est vrai qu'on ne détruit pas la royauté parce qu'on a coupé la tête d'un roi, pas plus que l'assassinat du président Carnot n'a été la mort de la République.

Et la Révolution ne fut pas plus heureuse dans ses conséquences lointaines que dans ses suites immédiates.

Forcément, car elle est basée sur trois principes faux, sur trois dogmes faux :

1° Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Au simple énoncé, il semble que rien n'est plus juste que ce principe. Pourtant, ne nous payons pas de mots, allons au fond des choses et nous verrons que ce principe est l'un des

sophismes les plus funestes de la Révolution. Car, si tous les hommes ont même origine et même destinée, *ils sont inégaux pour le reste : force, adresse, intelligence, effort de vertu surtout.*

Par conséquent, l'égalité n'étant pas un fait de nature, elle ne saurait devenir un droit, pour la raison bien simple qu'*il n'y a pas de droit contre la nature.*

Mais c'est surtout dans l'interprétation qu'en font les révolutionnaires que ce système devient funeste.

Les hommes naissent libres et égaux : donc pas de maître, pas d'autorité, pas de supériorité : l'anarchie.

D'où le mépris de la loi divine, de toute loi ; la haine des supériorités sociales et l'esprit de révolte contre toute autorité. D'où, aussi, l'intolérance entre classes, les individus de classes différentes deviennent méfiants et hargneux les uns vis-à-vis des autres : bourgeoisie contre noblesse, prolétariat contre bourgeoisie et prolétariat contre lui-même (les rouges et les jaunes).

Ainsi est détruit - qui le voit ? l'esprit de sociabilité qui donnait à notre race une de ses plus charmantes qualités.

2° Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation.

3° La loi est l'expression de la volonté générale.

La loi n'est donc plus l'expression de la volonté de Dieu, principe immuable, mais elle est l'expression de la volonté populaire *extrêmement mobile et changeante.*

Alors, on ne comptera plus les lois que l'on fabriquera ; voilà les Français gouvernés à coups de lois selon les besoins ou les dispositions du moment. Une affaire de tempérament, quoi !

Le principe de toute souveraineté *réside essentiellement dans la nation ...* c'est-à-dire, dans une majorité brutale, dans la masse ignorante et inconsciente, jouet éternel des meneurs intellectuels.

Par conséquent, dès qu'un gouvernement, même juste, même bon, aura cessé de plaire aux caprices de la foule, il sera renversé et remplacé par un autre jusqu'à nouvel ordre.

C'est la mobilité érigée en loi, c'est la porte ouverte aux révolutions périodiques, c'est la mort du principe d'autorité. C'est, après l'antagonisme social issu du premier principe, *l'instabilité gouvernementale.*

Oui, nous disons bien, *instabilité gouvernementale !*

Et de fait, depuis 1789, la France a changé neuf fois de gouvernement :

Première République le 22 septembre 1792.

L'Empire en 1804.

Monarchie des Bourbons en 1814.

Réapparition de l'Empire en 1815.

Retour des Bourbons après les Cent Jours.

Avènement de la branche cadette des Bourbons en 1830.

Deuxième République en 1848.

Second Empire en 1852.

Troisième République en 1870.

La France a changé plus souvent encore de Constitution :

Constitution de 1791, établissant la monarchie représentative.

Constitution de 1793, essayant d'organiser la République proclamée depuis un an, restée inappliquée.

Constitution de l'an III, établissant le Directoire.

Constitution de l'an VIII, organisant le Consulat.

Constitution de l'an XII, organisant l'Empire.

Charte de 1814, établissant la Monarchie représentative.

Acte additionnel de 1815, établissant l'Empire libéral.

Constitution de 1830, organisant la monarchie de Juillet.

Constitution de 1848, organisant la deuxième République.

Constitution de 1852, organisant le deuxième Empire.

Enfin, constitution de 1875, organisant la troisième République, mais *provisoirement*.

La République, il est vrai, a maintenant plus de quarante ans d'existence, mais on prépare une nouvelle révision de la Constitution. Et d'autre part, que de changements de ministères dans ces quarante ans de République ! Presque *un par an* !

On nous avait promis que ce régime serait celui qui diviserait le moins les Français. Or, tant de changements de ministères indiquent déjà autant de nuances de république et d'autre part, jamais l'on ne vit autant de divisions de partis comme dans le parti républicain lui-même : républicains conservateurs, au début de la République ; puis, dans la suite : républicains opportunistes ; républicains progressistes ; républicains libéraux ; républicains modérés ; républicains radicaux ; républicains radicaux socialistes ; républicains socialistes ; républicains socialistes-unifiés, etc...

Chaque parti brigue le pouvoir pour faire une république à son image. Quelle est donc, de toutes ces républiques, la meilleure, et à quand l'édition *ne varietur* ou définitive ?

Jamais ! Nous osons l'affirmer précisément à cause des trois faux principes, des trois faux dogmes dont nous avons parlé plus haut.

Comment, donc avec ce flottement perpétuel, avoir définitivement la tranquillité et la paix, bases du bonheur ? Ne faut-il pas, au contraire, que ce peuple soit malade et bien malade pour qu'il se tourne et retourne ainsi perpétuellement comme un enfiévré sur son lit, sans jamais pouvoir trouver un régime en harmonie avec son tempérament.

En effet, la France est malade ; elle souffre de la fièvre, de la fièvre de la Révolution, depuis que les charlatans de 1789, sous prétexte de lui ouvrir les portes enchantées d'un nouvel Éden, ont approché de ses lèvres la coupe brillante où ils avaient infusé, dans une potion empoisonnée, les théories de J.J. Rousseau sur la souveraineté du peuple *infaillible, indépendante de contrôle, irresponsable devant Dieu lui-même*.

Ah ! nos anciens, et c'est là que je reviens naturellement, étaient plus heureux parce que plus stables avec leur vieille devise : Une Foi, une loi, un Roi. Ils ne perdaient pas leur temps, comme nous, à de vaines discussions politiques. « *Ils avaient pour le roi tout à la fois la tendresse qu'on a pour un père et le respect qu'on ne doit qu'à Dieu. En se soumettant à ses commandements les plus arbitraires, ils cédaient encore moins à la contrainte qu'à l'amour et il leur arrivait ainsi de conserver leur âme très libre jusque dans la plus extrême dépendance* ». (Tocqueville, l'Ancien régime).

Et c'est faux de dire qu'ils étaient misérables.

De moins suspects que nous l'affirment, entr'autres le fameux socialiste Lafargue dont on connaît la phrase célèbre : « *J'ai dit et je maintiens que sous l'Ancien régime, l'artisan était dans une situation bien meilleure que sa situation d'aujourd'hui. L'Église lui assurait chaque année 52 dimanches et 38 jours fériés, au total 90 jours de repos* ».

Et « la Vie ouvrière » revue de la Confédération générale du Travail (Nov. 1911) :

« Vous connaissez le cliché, « la Révolution, la grande, vous a libérés, du plus épouvantable des esclavages. Nous commençons à être mieux renseignés sur les conditions de travail et d'existence du compagnon du Moyen-Âge. Eh bien, aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'ouvrier travaillait moins que nous, et la semaine anglaise (repos du samedi après-midi) était déjà appliquée en grande partie ».

On nous objectera, et les lamentables descriptions des économistes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'en faites-vous ?

Un spécialiste va y répondre. Écoutez, en effet ce qu'a écrit l'économiste le plus savant des temps modernes, le Play. (des ouvriers européens, page 217) : « On a commis une grande

erreur en admettant que les lamentables descriptions des économistes du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'appliqueraient à des *faits permanents et à toute l'étendue de la France... On ne peut concevoir* les circonstances qui auraient pu réduire à un *état permanent de misère* les Paysans attachés en qualité d'ouvriers domestiques, de journaliers et de tenanciers aux terres de la noblesse *dont les chefs de famille étaient soumis à l'obligation de la résidence*. La même remarque s'applique aux populations dépendantes des propriétés considérables possédées par le clergé et les ordres religieux. Le contact établi entre ces propriétaires imbus des sentiments de leur devoir et leurs tenanciers assuraient à ceux-ci de réelles garanties de bien-être ».

Quand la misère sévissait, c'était donc, comme il en sera toujours et sous les régimes, *aux années de mauvaises récoltes*, et sur les terres désolées *par l'absentéisme, c'est-à-dire appartenant aux seigneurs qui avaient délaissé leurs domaines pour la Cour*.

Quant aux paysans des autres domaines, ils trouvaient dans l'habitude des familles de rester groupées autour du chez de la souche commune, dans l'usage des biens communaux, surtout dans la sollicitude des seigneurs résidants qu'on a « bien à- tort » représentés souvent comme des tyrans, un allègement appréciable à la misère sévissant ailleurs.

En furetant les anciens registres de baptêmes (qui sont aujourd'hui aux archives de la commune où tout le monde peut aller voir) nous avons été amené à faire des constatations qui infligent le démenti le plus absolu à la prétendue tyrannie des seigneurs.

Ainsi, nombreux et très nombreux sont les cas où le seigneur et sa dame ont accepté, de tenir sur les fonts baptismaux des enfants du peuple, pour la plupart, enfants de leur domesticité. Bien plus, eux-mêmes admettent leurs domestiques ou valets à servir de parrains et de marraines à leurs propres enfants. Entre les seigneurs et leurs gens il y avait souvent échanges de cadeaux. Or en vertu du vieux proverbe : noblesse oblige, vous devez bien penser que dans ces échanges, les gens de basse qualité étaient ceux qui tiraient le plus de profit.

Ajoutons ce fait digne de remarque, c'est que le paysan, à force d'économie et de travail, il est vrai, arrondissait son petit bien, tandis que les nobles, malgré des apparences de fortune, se ruinaient en foule.

Le nombre des petits propriétaires ruraux était, toute proportion gardée, aussi considérable qu'aujourd'hui. Necker disait un jour qu'il y en avait une *immensité* et beaucoup étaient fort prospères.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle fut donc une époque de bien-être relatif pour les classes rurales et le nombre des paysans propriétaires s'accrut énormément.

L'industrie bien qu'entravée par un excès de réglementation, par l'organisation étroite des corporations ; le commerce bien que gêné par un système compliqué de douanes, se développèrent.

La richesse s'accrut dans les classes moyennes.

Pour ce qui est de la liberté, un fait est patent, c'est que la littérature *s'émancipa* jusqu'à la *critique* et à la raillerie.

La philosophie se prend à disserter sur la *tolérance religieuse, la liberté politique, la réforme des lois pénales, la vanité des distinctions sociales*.

A la théorie de la monarchie du droit divin, Montesquieu, *librement*, oppose la théorie de la monarchie parlementaire ; Rousseau, *non moins librement*, la théorie du contrat social. Voilà comment en 1789 le peuple était esclave et malheureux !

Ah ! je comprends maintenant pourquoi nos pères avaient sans cesse sur les lèvres les mots devenus pour nous désuètes de *douce France* et de *belle France*. Je m'explique qu'un illustre étranger, admirateur de notre pays, l'ait appelé *le plus beau royaume après celui du ciel*.

Et je crois à la parole de Talleyrand : « celui qui n'a pas vécu avant 1789, ne connaît pas les douceurs de vivre ».

Il est donc ridicule de faire dater notre bonheur de la grande Révolution.

La Révolution n'a pas, que nous sachions, changé le cours des saisons ni fait disparaître les calamités et les fléaux publics. Elle n'a pas davantage prolongé la vie humaine et nous ne voyons pas qu'elle ait dispensé les hommes de gagner leur pain à la sueur de leur front. Oh non !

Alors quoi ?

A-t-elle diminué les impôts, fermé les prisons et accru la richesse publique ?

On dit : nos anciens étaient pauvres, misérables, ils allaient pieds nus, à peine vêtus, mal nourris, etc...

Quand mettra-t-on en pratique le conseil du sage : il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. On ne s'exposerait pas à débiter de pareilles sottises.

Nos pères furent pauvres, expliquons-nous. Il ne faut pas confondre l'épargne et l'économie avec la pauvreté. Nos anciens pratiquèrent l'épargne, en cela, oui, ils s'appauvrirent, mais pourquoi, s'il vous plaît ? Ne soyons pas ingrats. Ils s'appauvrirent pour la postérité, c'est-à-dire *pour nous*. Grâce à cette pauvreté volontaire qu'ils appelaient *épargne, économie*, ils purent élever des familles nombreuses, des familles de 12,9,7 enfants au minimum et faire à chacun d'eux une situation. Ils purent surtout, redisons-le à satiété, construire le village que nous habitons et satisfaire leur ambition d'avoir, comme on dit, *pignon sur rue*, et ce pignon sur rue, la maison paternelle, a été transmise jusqu'à nous. Soyons modestes, si nous avons aujourd'hui un toit pour nous abriter, un *chez nous* familial, à qui le devons-nous ? A ces prétendus esclaves, à ces prétendus malheureux qu'étaient nos aïeux !

Nous nous vantons – Dieu sait avec quelle morgue- d'être plus avantagés aujourd'hui ; nous rapprochons avec emphase nos salaires actuels de ceux d'autrefois, mais dites-moi, arrondissons-nous mieux notre bien, avons-nous remplacé la vieille maison paternelle par une nouvelle maison plus élégante ou plus coquette, sommes-nous seulement capables de restaurer l'ancienne, de la soustraire à la ruine et pouvons-nous flatter de la transmettre bien solide encore à nos neveux ?

Il n'y a pas encore bien longtemps que nous avons assisté impuissants à l'écroulement sur le sol de tout un pâtre de maisons... faute de ressources pour les réparer.

Oh ! de grâce, rentrons notre jactance et notre orgueil, soyons plus modestes dans nos prétentions et au lieu de médire à tort et à travers de l'ancien régime, appliquons-nous au contraire à l'étudier mieux pour en tirer toutes les leçons qu'il comporte.

L'Histoire, a dit Cousin, est un recueil d'expériences.

Or, l'expérience des vieux doit profiter aux jeunes.

Tirons donc profit des enseignements du passé.

Il n'est pas possible que tout soit à renier dans l'ancien régime ; il a dû certainement nous léguer quelque chose de bon.

Ce bon sachons le démêler du mauvais, sans esprit préconçu, et puisons-y à larges mains.

## CHAPITRE XII

### Conclusion

Une chose qui frappe quand on étudie les anciens, c'est leur *force d'âme*.

En manière de conclusion nous allons dire où ils puisèrent cette force d'âme. C'est dans l'amour de la famille.

Non pas l'amour simplement naturel ou l'amour qu'a la bête pour ses petits, mais plus que cela, l'amour surnaturalisé, idéalisé par la religion chrétienne, amour qui fut alors une force, force de la famille d'abord, et, ensuite, force de l'Etat, car la famille est le pivot de l'Etat.

Eh bien ! Veut-on savoir ce qu'était chez nos bons aïeux cette force de la famille ? Ouvrons *les livres de raison*.

Ces *livres de raison* étaient *des livres de comptes* où nos anciens, qui étaient minutieux, notaient *leurs dépenses*. Mais il n'y a pas que des chiffres, on y trouve aussi foule de réflexions naïves qui expriment, d'après nature, toute une sensibilité, toute une conception de l'existence qui est à cent lieues de la nôtre.

Dans ces livres de raison, nos pères, sans s'en douter, ont écrit leur histoire, l'histoire de la famille française avant la Révolution. Par eux, nous pénétrons le mystère de leur vie privée. Or, nous ne savons rien de plus émouvant ni de plus attachant.

Nous constatons d'abord combien nos anciens étaient avant tout profondément religieux.

Dieu y est invoqué à chaque instant ; son nom est à chaque instant sur le papier, au bout de la plume, parce qu'il était sur les lèvres et dans les cœurs.

Il est invoqué aux principales occasions de la vie.

Un jeune homme qui se marie écrit cette mention : « Dieu veuille que ce soit pour de longues années et que la bénédiction du ciel descende sur nous. »

Dieu est encore invoqué à la naissance des enfants. Car, dans la famille ancienne (nous insistons particulièrement sur ce point) l'enfant n'est point regardé comme une *gêne*, mais comme une *bénédiction*.

Les familles en comptent souvent une dizaine, mais il en est de quinze et de vingt. Après l'inscription du mariage on laissait des pages blanches avec cette mention : « Naissance des enfants que Dieu voudra bien me donner... »

Mais, direz-vous, puisque les anciens désiraient tant des enfants, c'est donc qu'ils se chargeaient ou se sentaient de les nourrir ? Oui, parfaitement et c'est déjà une réponse à ceux qui affirment que nos pères étaient misérables, oui, ils se chargeaient de nourrir leurs nombreux enfants, non pas, cependant, parce qu'ils étaient riches, comme vous pourriez le croire, mais parce que, comme nous l'avons déjà insinué au chapitre précédent, ils *savaient batailler contre la pauvreté*.

*Le travail d'abord ne les rebutait pas, et ensuite à force d'épargne, à force d'économie, ils arrivaient à se tirer d'affaire.*

Surtout, n'oublions pas de le dire, surtout ils avaient confiance en Dieu, cette confiance en Dieu qui s'accompagne non pas de paresse résignée ou fataliste, mais au contraire, d'un travail et d'un courage infatigables. « Aide-toi, le ciel t'aidera », disaient-ils souvent.

Écoutez ce qu'un homme, ayant des enfants et pas de fortune, écrit à sa femme : « Il ne faut point avoir espoir aux hommes, tout en Dieu ! Étant chrétienne comme vous êtes, ne vous fâchez de rien.

Tout en Dieu qui est le père commun de nous tous et qui nous mandera ce qui est nécessaire. »

Combien d'hommes, aujourd'hui, parleraient ainsi à leurs femmes ? Tout en Dieu ! Patience ! c'est tout une devise.

Hélas ! Pourquoi faut-il qu'elle ne soit plus de notre temps !



Un autre se marie jeune et dans un espace de vingt-six ans (de 1662 à 1688 il a 18 enfants (aujourd'hui les pères et mères se lamentent quand ils en ont trois).

Son journal domestique est l'histoire, il faudrait dire plutôt l'épopée de toute une vie de dévouement, d'efforts, l'épargne et de privations, employée à faire l'édification de cette nombreuse famille.

Malgré les mauvaises récoltes, il ne ménage rien pour cette éducation. Car, c'était un des principes de la vie de famille, sous l'Ancien régime, que le père doit à ses enfants une bonne et forte éducation. Dans la vieille langue française on disait *nourrir* un enfant pour expliquer non seulement son allaitement mais son éducation morale (Littré, *Dictionnaire de la langue française*).

Un autre trait, mais combien touchant.

Un père de famille perd son fils, capitaine au service du roi, qui lui donnait le plus d'espérances.

Dans le livre de famille il écrit son oraison funèbre et il ajoute : « *Je m'appauvrisais pour lui avec plaisir...* »

Les larmes nous viennent aux yeux.

C'est tout à la fois tendre et fort.

« *Je m'appauvrisais pour lui avec plaisir...* »

Il faut le répéter à satiété, ce joli mot de père, c'est tout un état d'âme.

C'est donc dans l'amour de la famille que nos pères puisaient leur force d'âme.

Aujourd'hui comme autrefois et toujours la force d'une nation réside là. La désagrégation de la nation suit de près celle de la famille.

C'est donc autour de la famille que l'homme doit concentrer tous ses efforts, tous ses soins et toutes ses entreprises. A ce sujet, nous avons plus d'une leçon à recevoir de nos devanciers.

Olivier de Serres, auteur du « Théâtre d'agriculture et Ménage des champs » (1539-1619), fait dépendre l'avenir des familles de trois choses : *Savoir commander, se bien marier (car l'homme produit et la femme épargne) enfin maintenir la paix et la concorde.*

Voilà une philosophie bien simple, n'est-ce-pas, mais, combien, aujourd'hui qui l'ignorent.

Et il ajoute : « *De pauvres gens ont fait de bonnes maisons.* »

Le mot est joli autant que profond, il équivaut à dire : contentement passe richesse, l'argent ne fait pas le bonheur, nous sommes nous-mêmes les propres artisans de notre bonheur ou de notre malheur.

Il faut moins chercher le bonheur dans les biens extérieurs qu'en soi-même, c'est-à-dire, dans la connaissance, l'amour et la pratique du bien, dans la modération de tous ses désirs, dans la filiale et parfaite soumission à la volonté de Dieu : *Regnum Dei, intra vos est* – le royaume de Dieu est en vous.

Oh ! comme nos anciens comprenaient cela, eux qui disaient : « une conscience pure est un bon oreiller. »

Ils n'avaient pas attendu le joyeux Commerson pour savoir que « les remords sont les punaises de la conscience qu'ils tiennent éveillés ».

Voilà pourquoi ils s'efforcèrent avant tout d'être religieux, honnêtes et tout à leur devoir.

*La femme épargne* : encore une belle parole, forte parole qui montre la principale cause de la fortune familiale.

Quel contraste avec les idées d'aujourd'hui, toutes au luxe, à la vanité et à la dépense.

Dans une vie de sainte Jeanne de Chantal, écrite au XVII<sup>e</sup> siècle, on lit d'elle l'éloge suivant :

« Si elle régla sa famille, ainsi fit-elle de sa personne, car se voyant aux champs et dans une maison de grandes affaires et dépens, elle ne voulut pas, comme les dames mondaines, chercher nouvelle parade d'or et de soie ; mais, comme la femme forte, elle se contenta du lin et de la laine, ne faisant plus faire d'habits précieux.

Les fêtes, quand il fallait paraître, elle se servait des siens de fille et de ceux de ses noces. Hors de là, elle ne portait que du camelot et de l'étamine, et cela avec tant de propreté, de grâce et de bienséance, qu'elle paraissait cent fois plus que plusieurs autres qui ruinaient leur maison pour porter des attifets. »

Cet éloge est caractéristique du temps, il montre quelles vertus il prisait : l'épargne, la simplicité et la modestie. Nous le livrons à la méditation de la jeunesse. Avec de pareilles idées et une telle conception de la vie, on comprend la force privée de la famille ancienne et du même coup la force publique de l'Etat, car, nous l'avons dit, la famille est le pivot de l'Etat.

Un jurisconsulte du XVI<sup>e</sup> siècle, précurseur de Montesquieu a écrit cette vérité : « L'ensemble des ménages forme ce qu'on appelle le peuple. Ce n'est que par succession de famille que ce peuple est rendu immortel... Il est impossible que la république (la société) vaille rien si les familles qui sont les piliers d'icelle sont mal fondées. »

Paroles que l'on peut méditer aujourd'hui où sévit la dépopulation.

Le lecteur nous excusera si nous avons trop cité.

Nous voudrions l'avoir aussi convaincu.

En tout cas, on e peut mieux expliquer l'histoire de notre pays que par l'histoire de la famille.

L'histoire de la famille devrait précéder l'histoire de la Nation.

Quand nous lirons dans l'histoire la puissance de notre France dans le passé, nous saurons maintenant d'où lui vient cette puissance : de la force de la famille.

Nous laissons nos lecteurs sur cette dernière réflexion. Elle leur inspirera, s'il est besoin, plus d'estime, et, en tout cas, nous l'espérons, plus de justice à l'égard d'un passé aujourd'hui trop décrié et trop calomnié.

Ce passé eut certainement ses fautes, mais combien plus aussi il eut ses gloires !

A ce titre, nous y puiserons plus d'une leçon pour nous.

La France n'a pas commencé à la Révolution.

Elle est une chaîne ininterrompue depuis les Gaulois jusqu'à nous ; chaque génération est un anneau de cette chaîne, nous sommes le dernier anneau en attendant les autres qui nous succéderont.

Nous tenons donc au passé par toutes les fibres de notre être. Par conséquent, dénigrer le passé c'est, comme dit le proverbe, vouloir cracher en l'air.

C'est aussi manquer de patriotisme.

Patrie, en effet, veut dire : terre de nos pères, *terra patrum*.

Aimer sa patrie, être patriote, consiste donc à garder jalousement ce que les ancêtres nous ont transmis.

Or, ils ne nous ont pas seulement transmis la terre que nous arrosons de nos sueurs, mais encore leurs bons exemples et les leçons de leur expérience. Tirons-en profit et que leur mémoire bénie vive impérissablement dans notre souvenir reconnaissant.

# TABLE DES MATIERES



Préambule.....	3
<b>Chapitre I</b>	
Etymologie de Montferrat.....	5
<b>Chapitre II</b>	
Les origines.....	7
<b>Chapitre III</b>	
Montferrat sous l'ère chrétienne.....	9
<b>Chapitre IV</b>	
Montferrat avant la vie communale - la vie seigneuriale.....	12
<b>Chapitre V</b>	
Montferrat sous la vie communale - Evénements remarquables.....	14
<b>Chapitre VI</b>	
Les chapelles.....	19
<b>Chapitre VII</b>	
Origines de la fête de Saint Fortunat.....	24
<b>Chapitre VIII</b>	
La piété de nos aïeux.....	25
<b>Chapitre IX</b>	
La contagion ou Montferrat pendant la peste.....	27
<b>Chapitre X</b>	
Le passage des troupes.....	29
<b>Chapitre XI</b>	
Détails supplémentaires.....	31
<b>Chapitre XII</b>	
Conclusion.....	40

